

## II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023

Rubriques	Exercice 2023		Total	Exercice 2022
	France	Exportation		
Ventes de marchandises				
Production vendue de services	68 604 054	18 757 527	87 361 581	100 012 877
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>68 604 054</b>	<b>18 757 527</b>	<b>87 361 581</b>	<b>100 012 877</b>
Production immobilisée			458 185	30 472
Variations des en-cours de Production de services				
Subventions d'exploitation			431 708	416 657
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			1 732 818	5 229 027
Autres produits			92 084	169 475
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>90 076 376</b>	<b>105 858 509</b>
Frais d'expédition et de douane			408 390	352 670
Autres achats et charges externes			36 587 128	51 841 260
Impôts, taxes et versements assimilés			1 025 024	1 097 649
Salaires et traitements			30 616 522	31 586 630
Charges sociales			15 401 378	13 274 312
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			588 121	420 362
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			623 274	668 968
Dotations aux provisions				569 445
Autres charges			36 772	560 513
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>85 286 609</b>	<b>100 371 809</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>4 789 768</b>	<b>5 486 700</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>263 530</b>	<b>282 011</b>
Produits financiers de participations			263 530	89 250
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				192 760
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>1 913 261</b>	<b>584 304</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			507 702	146 556
Intérêts et charges assimilées			1 405 559	437 748
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>- 1 649 731</b>	<b>- 302 293</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>3 140 036</b>	<b>5 184 407</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			<b>1 679</b>	<b>457</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1 679	457
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			<b>428</b>	<b>1 474</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			428	1 474
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>1 251</b>	<b>-1 017</b>
Impôts sur les bénéfices			825 164	701 612
Participations des salariés aux résultats			115 000	
Crédits impôt			- 1 506 733	- 1587 914
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>			<b>91 309 296</b>	<b>106 140 976</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>			<b>87 601 440</b>	<b>100 071 285</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>			<b>3 707 856</b>	<b>6 069 692</b>

### III. ANNEXE

<b>1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....</b>	<b>7</b>	<b>4.7. CREANCES REPRESENTEES PAR DES EFFETS DE COMMERCE .....</b>	<b>15</b>
1.1. ACTIVITE DE LA SOCIETE.....	7	<b>4.8. PRODUITS A RECEVOIR .....</b>	<b>15</b>
1.2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	7	CES FACTURES A ETABLIR CORRESPONDENT A DU CHIFFRE D'AFFAIRES RECONNU SELON LA METHODE DE L'AVANCEMENT, NON ENCORE FACTURE. ....15	
<b>2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....</b>	<b>8</b>	<b>4.9. COMPTES DE REGULARISATION .....</b>	<b>16</b>
<b>3. REGLES ET METHODES COMPTABLES .....</b>	<b>9</b>	4.9.1. <i>Charges constatées d'avance</i> .....	16
3.1. IMMOBILISATIONS.....	9	4.9.2. <i>Ecarts de conversion</i> .....	16
3.1.1. <i>Immobilisations incorporelles</i> .....	9	<b>4.10. CREANCES SUR LES ENTREPRISES LIEES...17</b>	
3.1.2. <i>Immobilisations corporelles</i> .....	9	<b>5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF.....</b>	<b>18</b>
3.1.3. <i>Immobilisations financières</i> .....	10	5.1. <b>CAPITAUX PROPRES .....</b>	<b>18</b>
3.2. <b>EVALUATION DES STOCKS .....</b>	<b>10</b>	5.2. <b>ETAT DES PROVISIONS .....</b>	<b>18</b>
3.3. <b>CREANCES ET DETTES.....</b>	<b>10</b>	5.2.1. <i>Provisions pour risques</i> .....	18
3.4. <b>PROVISIONS REGLEMENTEES .....</b>	<b>10</b>	5.2.2. <i>Provisions pour charges</i> .....	19
3.5. <b>PROVISIONS POUR RISQUES.....</b>	<b>10</b>	5.2.3. <i>Provision pour dépréciation des immobilisations</i> .....	19
3.6. <b>UTILISATION D'ESTIMATION.....</b>	<b>11</b>	5.2.4. <i>Provision amortissements dérogatoires</i> .....	19
3.6.1. <i>Changement de méthode d'évaluation</i> .....	11	5.2.5. <i>Provisions pour dépréciation des stocks</i> 19	
3.6.2. <i>Changements de méthode de présentation</i> .....	11	5.2.6. <i>Provisions pour dépréciation des créances</i> .....	20
3.6.3. <i>Opérations à long terme</i> .....	11	<b>5.3. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES .....</b>	<b>20</b>
<b>4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF.....</b>	<b>12</b>	LES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE CORRESPONDENT A DE LA FACTURATION CLIENT N'AYANT PAS GENERE DE CHIFFRE D'AFFAIRE, CELUI-CI ETANT RECONNU SELON LA METHODE DE L'AVANCEMENT. ....21	
4.1. <b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES .....</b>	<b>12</b>	<b>5.4. DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES.....</b>	<b>21</b>
4.1.1. <i>Tableau des acquisitions et des sorties de l'exercice</i> .....	12	<b>5.5. CHARGES A PAYER .....</b>	<b>21</b>
4.1.2. <i>Tableau des amortissements</i> .....	13	<b>5.6. COMPTES DE REGULARISATION .....</b>	<b>22</b>
4.1.3. <i>Provision pour dépréciation des immobilisations</i> .....	13	5.6.1. <i>Produits constatés d'avance</i> .....	22
4.2. <b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES .....</b>	<b>13</b>	5.6.2. <i>Ecarts de conversion</i> .....	22
4.3. <b>COMPTES DE STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TRAVAUX EN COURS .....</b>	<b>14</b>	<b>5.7. DETTES SUR LES ENTREPRISES LIEES .....</b>	<b>22</b>
4.4. <b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET DES CREANCES .....</b>	<b>14</b>	<b>6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>23</b>
4.5. <b>ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES.....</b>	<b>14</b>	6.1. <b>VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES .....</b>	<b>23</b>
4.6. <b>CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES, CREANCES FISCALES.....</b>	<b>15</b>	6.2. <b>AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION .....</b>	<b>25</b>

6.3. REMUNERATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES.....	25	7.3. LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS ...	30
6.4. RESULTAT FINANCIER.....	25	7.4. REMUNERATION DES ORGANES D'ADMINISTRATION .....	30
6.5. RESULTAT EXCEPTIONNEL .....	26	7.5. ENGAGEMENTS FINANCIERS .....	30
6.6. IMPOT SUR LES BENEFICES .....	27	7.5.1. <i>Engagements donnés</i> .....	30
6.6.1. <i>Ventilation de l'impôt sur les     bénéfices liés à l'activité</i> .....	27	7.5.2. <i>Engagements reçus</i> .....	31
6.6.2. <i>Fiscalité différée</i> .....	28	7.6. ENGAGEMENTS SUR LE PERSONNEL .....	31
6.6.3. <i>Incidence sur le résultat de     l'application des dispositions fiscales</i> ...	29	7.6.1. <i>Engagement en matière     d'indemnité de départ à la retraite</i> .....	31
7. <b>INFORMATIONS DIVERSES</b> .....	30	7.6.2. <i>Engagement en matière de     médailles du travail</i> .....	32
7.1. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE .....	30	7.6.3. <i>Participation des salariés</i> .....	32
7.2. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE			
30			

## 1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2023 au 31/12/2023 soit une durée de 12 mois.

### 1.1. Activité de la société

La société a vu son chiffre d'affaires baisser de 12.6 M€ comparé à 2022. Cette baisse est liée aux conditions de renouvellement du contrat EGNOS car Telespazio France ne consolide plus la part sous-traitée à Thales Alenia Space. Malgré cette baisse du chiffre d'affaires affiché, l'activité de la société s'est foncièrement maintenue et a même enregistré une légère croissance dans le secteur des télécommunications et des opérations satellites. Le résultat d'exploitation a baissé en valeur absolue proportionnellement au chiffre d'affaires et s'est maintenu à 5.3% en valeur relative (contre 5,5% en 2022). L'activité reste en grande partie portée par le département « Opérations » qui génère encore 79 % du chiffre d'affaires 2023 (contre 82% en 2022 et 83% en 2021) mais la part relative des Télécommunications Satellites est en hausse chaque année.

### 1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été marqué par la confirmation des succès de l'activité SatCom qui poursuit son essor sur ses marchés institutionnels en France (DGA EM), mais aussi européens (Agence Européenne de Défense). La société a également vu un premier contrat export entrer en vigueur sur le marché US pour de la capacité UHF.

L'activité des Opérations satellites a également poursuivi sa croissance, en dépit du faible nombre de lancements en Guyane (Un lancement Ariane 5 et 2 lancements Vega). Le renouvellement des contrats Guyanais pour 2023 et l'extension du programme EGNOS dans les infrastructures de navigation comptent parmi les événements les plus marquants de l'année.

Toutefois, Telespazio France ne consolide plus la part sous-traitée à Thales Alenia Space sur le contrat EGNOS, ce qui se traduit par une perte de chiffre d'affaires de 16 M€ sur le contrat comparé à 2022, bien que la part propre de Telespazio France se soit significativement renforcée.

La société a également été très active sur les nouveaux domaines du « New Space ». Les microlanceurs, la SSA (« Space Surveillance Awareness ») et les nouveaux services en orbite sont autant d'activités dans lesquelles s'implique la société en mode incubateur et pour lesquelles elle a obtenu des financements.

La société a investi en 2019 dans une société en partenariat avec Airbus Defence and Space dans le but de distribuer les Capacités Temporairement Disponibles des satellites de télécommunication Syracuse IV. Ce modèle a été remis en cause en fin d'année 2023 par la Direction Générale de l'Armement. La société de valorisation dont Telespazio France possède 49% des parts pourrait être dissoute en 2024. Aucune dotation et aucune reprise n'a été comptabilisée sur la provision existante à la clôture 2022. La société estime suffisant le niveau de dépréciation actuel.

## **2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Aucun

### 3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### 3.1. Immobilisations

##### 3.1.1. Immobilisations incorporelles

Les logiciels d'application achetés sont immobilisés et amortis sur une durée d'un an, les logiciels de faible montant étant enregistrés en charges de l'exercice.

Les licences sont le plus souvent amorties sur une durée de trois ans.

Le fonds commercial né de l'Apport Partiel d'Actif du 30 novembre 2004, lors de la création de la société, ainsi que les fonds commerciaux liés à la fusion des sociétés Fileas et Vega Technologies au 1<sup>er</sup> janvier 2012 font l'objet chaque année d'un test d'impairment. Le test 2023 réalisé avec un taux d'actualisation de 9,3% n'a pas constaté d'indice de perte de valeur sur ces Fonds de Commerce.

##### 3.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue sur le mode exclusivement linéaire d'un point de vue aussi bien comptable que fiscal.

Immobilisations corporelles	Amort pour dépréciation
Constructions	5 %
Installations techniques, mat.outillage	10 %
Install. générales agencés, aménagés	20 %
Matériel de transport	33 %
Matériel de bureau et informatique	33 %
Mobilier	20 %

### 3.1.3. Immobilisations financières

Participations et autres titres :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres de participation est estimée en fonction de la quote-part des capitaux propres détenue et des perspectives attendues. Lorsque cette valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les dépôts de garantie versés à certains fournisseurs et propriétaires de logements loués aux détachés de Kourou sont consignés en immobilisations financières.

L'effort de construction collecté sur les salaires est versé à l'OPCAIM au titre d'un prêt non rémunéré sur 20 ans.

### 3.2. Evaluation des stocks

Trois antennes dont le transfert de propriété vers le client n'a pas pu être réalisé en 2023 ont été stockées.

### 3.3. Créances et dettes

Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est appliquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les dossiers créances clients en contentieux sont provisionnés en fonction de leur niveau de risque, de procédure juridique et de statistiques d'impayés historiquement constatés. Les créances clients sont presque exclusivement constatées en EUR. Le volume des opérations en devises n'étant pas significatif.

### 3.4. Provisions règlementées

Néant

### 3.5. Provisions pour risques

Les obligations de la société à l'égard des tiers, connues à la date d'arrêté des comptes et susceptibles d'entraîner une sortie de ressources certaine ou probable, sans contrepartie au moins équivalente, font l'objet de provisions lorsqu'elles peuvent être estimées avec une fiabilité suffisante.

Les provisions pour risques de dépréciation de valeurs à l'actif sont renseignées en moins de l'actif, tandis que les provisions pour risques sont renseignées au passif.

### **3.6. Utilisation d'estimation**

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses jugées raisonnables susceptibles d'avoir un impact sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels à la date d'examen des états financiers.

Les estimations et hypothèses, élaborées sur la base des informations disponibles lors de la clôture des comptes portent en particulier sur :

- La dépréciation des actifs corporels, incorporels et des participations ;
- La valorisation des actifs incorporels ainsi que leur durée de vie estimée ;
- La valorisation des participations ;
- Le montant des engagements de retraite ;
- Le montant des provisions & dépréciations des créances clients et comptes rattachés.

#### **3.6.1. Changement de méthode d'évaluation**

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice. Suite à la décision de l'IFRIC et après prise en compte des alternatives offertes par l'ANC, Telespazio a maintenu sa méthode de provisionnement des engagements de retraite.

#### **3.6.2. Changements de méthode de présentation**

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

#### **3.6.3. Opérations à long terme**

Pour les contrats se déroulant sur plusieurs exercices, le Chiffre d'Affaires est comptabilisé selon la méthode préférentielle dite de l'avancement. Lorsqu'une perte globale sur l'affaire est identifiée, la perte sur la partie restant à réaliser est intégralement provisionnée (pertes à terminaison) en provision pour risques et charges.

Si le contrat ne prévoit pas de jalons techniques, l'ajustement du Chiffre d'Affaires au niveau de l'avancement technique est effectué selon les cas par le poste "produits constatés d'avance" ou "factures à établir". L'avancement technique de chaque contrat est estimé correspondre à l'avancement selon les coûts (rapport des charges comptabilisées à date aux charges prévisionnelles totales).

Si le contrat prévoit des jalons techniques, ou lorsque le client est une société du Groupe, ce qui introduit un besoin de cohérence entre nos positions respectives, alors l'ajustement des charges au niveau de l'avancement financier est effectué selon les cas par le poste "produits constatés d'avance" ou "stocks et en-cours". L'avancement financier de chaque contrat est déterminé par l'application du taux de marge estimé sur le projet au chiffre d'affaires constaté sur l'exercice.

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

### 4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

#### 4.1.1. Tableau des acquisitions et des sorties de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Acquisitions	Sorties	Au 31/12/2023
Fonds de Commerce	41 769 553			41 769 553
Autres postes d'immobilisation incorporelles	2 754 877	115 105	2 381 901	488 081
Immobilisation Incorporelles en cours	5 617	502 614	14 150	494 081
<b>Total 1 Incorporelles</b>	<b>44 530 048</b>	<b>617 718</b>	<b>2 396 051</b>	<b>42 751 715</b>
Terrains	156 162	16 820		172 981
Constructions sur sol propre	680 000			680 000
Constructions sur sol d'autrui	61 124			61 124
Constructions installations, agencements.....	447 010	34 793		481 803
Installations générales et agencements, complexes..	124 179			124 179
Installations techniques, matériels et outillages	2 166 939			2 166 939
Matériel de transport	11 658			11 658
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 087 330	124 918		1 212 248
<b>Total 2 Corporelles</b>	<b>4 734 402</b>	<b>176 531</b>		<b>4 910 933</b>
Immobilisations corporelles en cours		34 727		34 727
Avances et Acomptes Immobilisations Corporelles				
<b>TOTAL</b>	<b>49 264 450</b>	<b>828 977</b>	<b>2 396 051</b>	<b>47 697 376</b>

#### 4.1.2. Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/20223
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	2 581 017	166 630	2 381 901	365 746
<b>Total 1</b>	<b>2 581 017</b>	<b>166 630</b>	<b>2 381 901</b>	<b>365 746</b>
Terrains	37 090	1 119		38 209
Constructions	1 017 396	84 612		1 102 008
Installations techniques, matériels et outillages	1 929 022	169 505		2 098 526
Matériel de transport	11 658			11 658
Matériel de bureau informatique, mobilier	870 759	124 254		995 013
<b>Total 2</b>	<b>3 865 924</b>	<b>379 491</b>		<b>4 245 415</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 446 940</b>	<b>546 121</b>	<b>2 381 901</b>	<b>4 611 160</b>

#### 4.1.3. Provision pour dépréciation des immobilisations

Néant.

### 4.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute au 31/12/2023	Provisions au 31/12/2022	Dotation / (Reprise) 2023	Valeur Nette au 31/12/2023
Telespazio Germany	9 813 750			9 813 750			9 813 750
Airbus Telespazio Capacity Operator	5 390 000			5 390 000	961 599		4 428 401
Prêt ATCO	5 145 000	261 785		5 406 785			5 406 785
Prêts Earthlab Luxembourg	330 290			330 290		330 290	0
Prêt OPCA effort de construction	1 304 376	129 307		1 433 683			1 433 683
Earlab Luxembourg	2 010 938			2 010 938	2 010 938		0
Telemedecine Technologies	125 000			125 000	125 000		0
<b>TOTAL</b>	<b>24 119 354</b>	<b>391 092</b>		<b>24 510 446</b>	<b>3 097 537</b>	<b>330 290</b>	<b>21 082 619</b>

**4.3. Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours**

Montant de 44 456 correspondant à trois antennes OW pour le programme ASTEL.

**4.4. Provisions pour dépréciation des stocks et des créances**

Se référer au paragraphe 5.2. Etat des Provisions.

**4.5. Etat des échéances des créances**

Les créances détenues par la société s'élèvent 55 945 014 € en valeur brute au 31/12/2023 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
<b>ACTIF IMMOBILISE :</b>	<b>7 453 012</b>		<b>7 453 012</b>
Créances rattachées à des participations			
Prêts	7 170 758		7 170 758
Autres immobilisations financières	282 253		282 253
<b>ACTIF CIRCULANT :</b>	<b>48 492 002</b>	<b>46 214 615</b>	<b>2 277 387</b>
Clients	31 741 236	31 741 236	
Clients douteux	1 260 336	1 260 336	
Personnel et comptes rattachés	101 748	101 748	
Organismes sociaux	37 931	37 931	
Etat : impôts et taxes diverses	5 552 747	3 275 360	2 277 387
Subventions	3 871 915	3 871 915	
Fournisseurs débiteurs	44 310	44 310	
Débiteurs divers	5 001 930	5 001 930	
Charges constatées d'avance	879 849	879 849	
<b>TOTAL</b>	<b>55 945 014</b>	<b>46 214 615</b>	<b>9 730 399</b>
Montants des prêts accordés en cours d'exercice	391 093		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

#### 4.6. Créances clients et comptes rattachés, créances fiscales

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Créances clients et comptes rattachés	33 001 572	1 260 336	31 741 236	30 828 194
Créances de CIR	4 746 597		4 746 597	5 282 635
Créances – subventions à recevoir	3 871 915		3 871 913	348 131
Autres créances Fiscales (TVA,CVAE)	1 399 657		1 399 657	2 442 207
<b>TOTAL</b>	<b>43 019 741</b>	<b>1 260 336</b>	<b>41 759 405</b>	<b>38 901 167</b>

La créance de CIR au 31/12/2023 (nette des sommes imputées à l'IS) se décompose de la manière suivante :

CIR 2020	754 543
CIR 2021	1 522 845
CIR 2022	962 248
CIR 2023	1 506 962

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au [paragraphe 5.2.6.](#)

#### 4.7. Créances représentées par des effets de commerce

Néant

#### 4.8. Produits à recevoir

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Subventions à recevoir	3 871 915	348 131
Autres Produits à recevoir		
Clients – Factures à établir	22 056 776	16 704 527
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements		
Intérêts courus sur compte courant		
<b>TOTAL</b>	<b>25 928 691</b>	<b>17 052 658</b>

Ces Factures A Etablir correspondent à du chiffre d'affaires reconnu selon la méthode de l'avancement, non encore facturé.

#### 4.9. Comptes de régularisation

##### 4.9.1. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 879 849 € et se répartissent de la manière suivante :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Charges à répartir sur plusieurs exercices	654 734	192 000
Effort de construction précompté sur l'exercice	137 708	129 415
Autres Charges Constatées d'Avance	87 407	186 795
<b>TOTAL</b>	<b>879 849</b>	<b>508 210</b>

Les charges à répartir sur plusieurs exercices sont des frais d'offres engagés sur des affaires gagnées et répartis sur la durée desdites affaires, soit 5 ans.

L'effort de construction précompté n'a pas vocation à être versé à l'OPCA au titre d'une subvention fiscalement déductible mais au titre d'un prêt non rémunéré sur 20 ans. Raison pour laquelle l'effort de construction est comptabilisé en charges constatées d'avance jusqu'à versement à l'OPCA.

Les autres charges constatées d'avance sont classiquement des montants facturés à la société par des tiers couvrant une période postérieure au 31/12/2023.

##### 4.9.2. Ecarts de conversion

ECART ACTIF		ECART PASSIF	
	Euros		Euros
Diminution des créances		Diminution des dettes	
Augmentation des dettes		Augmentation des créances	
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0</b>

**4.10. Créances sur les entreprises liées**

Chiffres exprimés en euros	2023	2022
Clients sociétés affiliées consolidées France TAS	1 988 011	5 049 395
Clients société mère TPZ SpA	749 261	6 999 318
Clients sociétés affiliées consolidées		
- Leonardo	11 697	
- TPZ Belgium	846 378	220 061
- TPZ Germany	75 340	86 347
- E-GEOS	16 640	157 420
- TPZ UK	25 000	1 914
Clients factures à établir Groupe		
- TPZ SpA	3 351 424	3 387 232
- TPZ Belgium	895 091	649 480
- TPZ Germany	31 450	27 257
- TPZ UK	35 014	102 326
- RARTEL	417 288	202 005
- E-GEOS	4 160	
<b>TOTAL</b>	<b>8 446 754</b>	<b>16 882 755</b>

Les transactions réalisées avec les entreprises liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

## 5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

### 5.1. Capitaux propres

Affectation des résultats de l'exercice 2022 :

Les comptes de l'exercice 2022 ont fait apparaître un résultat de 6 069 692 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce profit a été affecté comme suit :

- 25 572 € à la réserve légale,
- 6 039 556 € en dividendes,
- Le solde au poste « Report à nouveau ».

### 5.2. Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

#### 5.2.1. Provisions pour risques

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Provisions pour litige prud'homal				
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour perte de marchés à terme				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour litiges				
Provisions pour pertes de change				
<b>TOTAL</b>				

5.2.2. Provisions pour charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Reserve Ecart IFRIC	Au 31/12/2023
Provisions pour pensions et obligations similaires	4 782 191	469 960	31 781		5 220 370
Provisions pour Médailles du travail	873 851	55 384	83 256		845 979
Provisions pour impôts					
Provisions pour primes exceptionnelles	1 591 044		1 591 044		
Provisions pour restructuration					
Provisions pour perte à terminaison	490 343		9 540		480 803
<b>TOTAL</b>	<b>7 737 429</b>	<b>525 344</b>	<b>1 715 621</b>		<b>6 547 152</b>

5.2.3. Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Provisions sur titres TT SAS	125 000			125 000
Provisions sur titres Earthlab Luxembourg	2 010 937			2 010 937
Provisions sur titres ATCO	961 599			961 599
Provisions sur prêt	0	330 290		330 290
<b>TOTAL</b>	<b>3 097 537</b>	<b>330 290</b>		<b>3 428 074</b>

5.2.4. Provision amortissements dérogatoires

Néant

5.2.5. Provisions pour dépréciation des stocks

Néant

## 5.2.6. Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Poste : Clients douteux	1 171 136	227 450	138 250	1 260 336
Poste : Autres créances				
<b>TOTAL</b>	<b>1 171 136</b>	<b>227 450</b>	<b>138 250</b>	<b>1 260 336</b>

5.3. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	13 185 211	13 185 211		
Avances reçues	110 143	110 143		
Personnel et comptes rattachés	7 775 932	7 775 932		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 687 990	4 687 990		
Etat et autres collectivités publiques :				
Subvention reçue	2 311	2 311		
Impôts sur les bénéfices	289 022	289 022		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 892 380	4 892 380		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	540 215	540 215		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	22 689 196	13 189 196	9 500 000	
Autres dettes				
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	6 465 766	6 465 766		
<b>TOTAL</b>	<b>60 638 166</b>	<b>51 138 166</b>	<b>9 500 000</b>	<b>0</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 000 000			

Les Produits Constatés d'Avance correspondent à de la facturation client n'ayant pas généré de chiffre d'affaire, celui-ci étant reconnu selon la méthode de l'avancement.

#### 5.4. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Fournisseurs Etrangers Groupe	164 484	1 515 035
Fournisseurs France Groupe	22 537	612 551
Fournisseurs France Hors Groupe	2 135 382	1 950 863
Fournisseurs Etrangers Hors Groupe	785 680	1 526 254
Fournisseurs d'immobilisations	+ 19 310	44 989
<b>Valeurs nettes comptables</b>	<b>3 088 773</b>	<b>5 649 592</b>

#### 5.5. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>FOURNISSEURS</b>		
Fournisseurs factures non parvenues	10 077 127	12 663 824
<b>PERSONNEL</b>		
Congés Payés et autres absences	5 050 522	5 076 869
Primes et autres indemnités	2 440 195	2 051 577
Comité d'entreprise & divers	135 832	114 451
<b>ORGANISMES SOCIAUX</b>		
Charges sociales / CP et autres absences	2 273 847	2 292 195
Charges sociales / Primes et autres avantages	514 436	540 644
<b>ETAT</b>		
Charges fiscales / CP et autres absences	24 386	24 599
Charges fiscales / Primes et autres avantages	4 762	5017
Impôt sur les sociétés		
Autres impôts	273 268	441 829
<b>CHARGES A PAYER</b>	<b>20 756 376</b>	<b>23 211 005</b>

## 5.6. Comptes de régularisation

### 5.6.1. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Produits d'exploitation	6 465 766	2 706 911
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>6 465 766</b>	<b>2 706 911</b>

### 5.6.2. Ecart de conversion

Se référer au paragraphe 4.9.2.

## 5.7. Dettes sur les entreprises liées

Les montants concernant les entreprises liées correspondent à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Compte courant Telespazio SpA	12 231 431	4 670 173
Compte courant Telespazio SpA – intérêts non échus	957 764	271 148
Fournisseurs		
- TAS France	26 432	599 126
- Telespazio Germany	37 000	1 343 639
- Telespazio Spa	68 750	46 250
- E-Geos	11 984	34 200
- Telespazio Brazil		4 158
- Telespazio uk Ltd		8 317
- Telespazio Ibérica Slu	46 750	78 472
- Rartel		

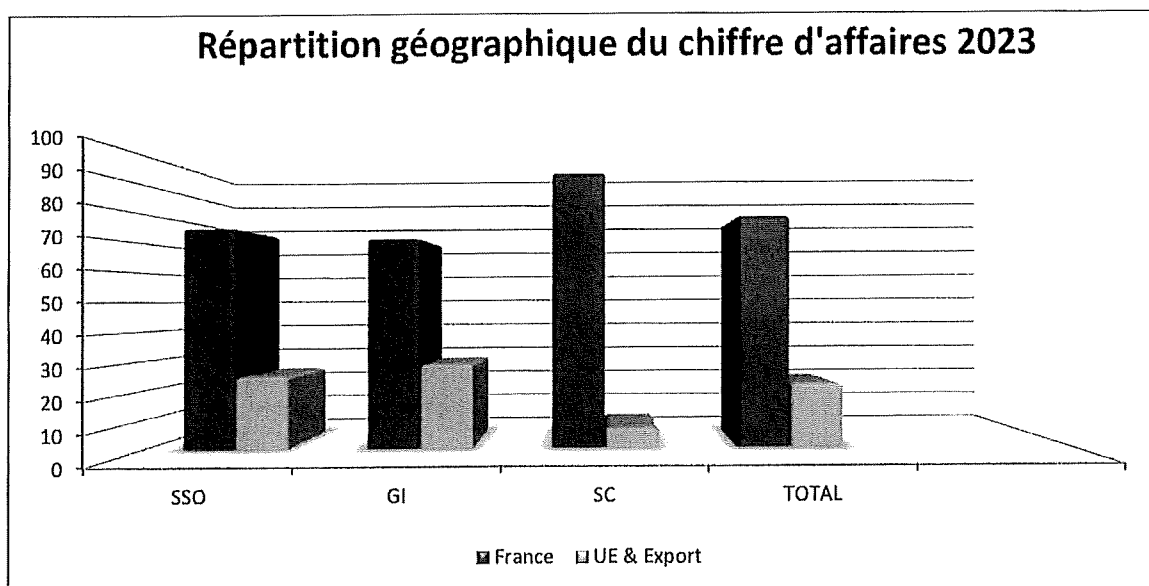
Les transactions réalisées avec les entreprises liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

## 6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

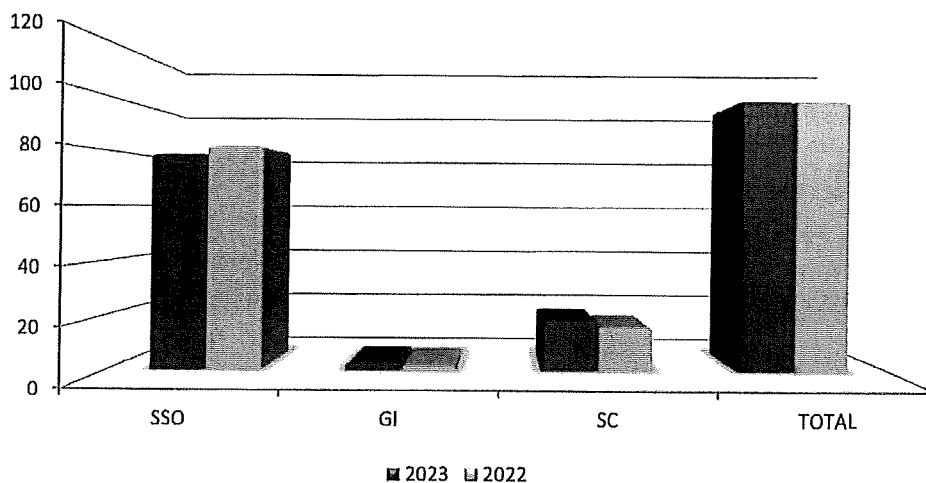
### 6.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2023 se ventile de la façon suivante :

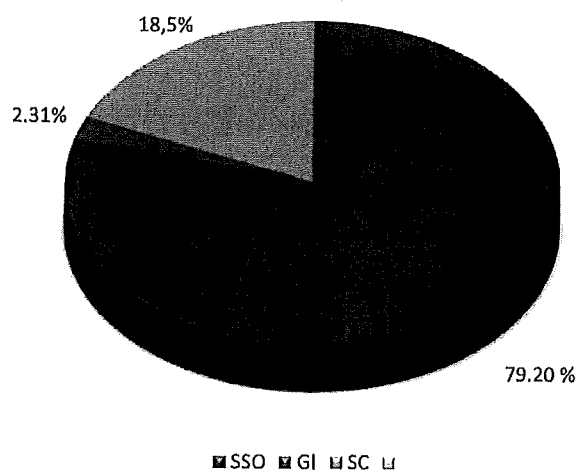
Chiffres exprimés en euros	Exercice 2023			Exercice 2022
	France	UE + Export	Total	Total
Ventes de services :				
<i>LoB Opérations (SSO)</i>	52 063 915	17 123 948	69 187 863	82 325 604
<i>LoB Géo-Information (GI)</i>	1 444 805	576 972	2 021 777	1 637 597
<i>LoB SatCom (SC)</i>	15 095 334	1 056 607	16 151 942	16 049 676
<b>TOTAL</b>	<b>68 604 054</b>	<b>18 757 527</b>	<b>87 361 581</b>	<b>100 012 877</b>
%	78.53 %	21.47 %	100 %	



### Evolution du chiffre d'affaires annuel



### Répartition du chiffre d'affaires 2023



## 6.2. Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Production stockée		
Production immobilisée	458 185	30 472
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	1 491 503	416 657
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	1 732 818	5 421 787
<b>TOTAL</b>	<b>3 682 506</b>	<b>5 868 926</b>

## 6.3. Rémunération du Commissaire aux comptes

La rémunération des Commissaires aux comptes pour l'année 2023 a été de 69 293 EUR.

## 6.4. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à – 1 649 731 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>263 530</b>	<b>282 011</b>
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	263 530	89 250
Reprises sur provisions et transferts de charges		192 761
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>1 913 261</b>	<b>584 304</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	507 702	146 556
Intérêts et charges assimilées	1 405 559	437 748
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>- 1 649 731</b>	<b>- 302 293</b>

Les produits financiers de participations se répartissent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant
- Dividendes Groupe	0
- Dividendes Hors Groupe	0
<b>TOTAL</b>	

Sociétés concernées	Dividendes reçus
Telespazio Germany	0
Airbus Telespazio Capacity Operator	0

### 6.5. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice est une perte de 1 251 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 679</b>	<b>457</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 679	457
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>428</b>	<b>1 474</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	428	1474
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>1 251</b>	<b>-1 017</b>

## 6.6. Impôt sur les bénéfices

### 6.6.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices liés à l'activité

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt	Réintégrations et déductions	Résultat fiscal avant imputations	Déficits antérieurs imputés	Résultat fiscal après imputations	IS	Résultat net après Impôt
TOTAL	4 533 020	(946 987)	3 586 033	0	3 586 033	900 914	2 685 119

		Exercice 2023	
Bénéfice comptable de l'exercice		4 533 020	
1. Réintégrations fiscales		601 066	
2. Déductions fiscales		(1 548 054)	
Détermination du résultat fiscal		BENEFICE	DEFICIT
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		3 586 033	
Déficit de l'exercice reporté en arrière			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		0	
<b>RESULTAT FISCAL</b>		<b>3 586 033</b>	

## 6.6.2. Fiscalité différée

BASES	A l'ouverture de l'exercice (k€)	Variations en résultat de l'exercice (k€)	Variation par les Capitaux Propres	A la clôture de l'exercice (k€)
Déficits reportables	0	0		0
Participation	0	115		115
Provision pour restructuration	0	0		0
Provision pour Indemnités Fin de Carrière	4 782	438		5 220
Provision pour dépréciation de créances clients	0	0		0
Provision pour Litige	0	0		0
Provisions pour dépréciation de titres	3 104	0		3 104
<b>TOTAL</b>	<b>8 934</b>	<b>553</b>	<b>0</b>	<b>8 439</b>

IMPOTS	A l'ouverture de l'exercice (k€)	Variations en résultat de l'exercice (k€)	Variation par les Capitaux Propres	A la clôture de l'exercice (k€)
Déficits reportables	0	0		0
Participation	0	29		29
Provision pour restructuration	0	0		0
Provision pour Indemnités Fin de Carrière	1 195	110		1 305
Provision pour dépréciation de créances clients	0	0		0
Provision pour Litige	0	0		0
Provisions pour dépréciation de titres	776	0		776
<b>TOTAL</b>	<b>2 426</b>	<b>139</b>	<b>0</b>	<b>2 565</b>

6.6.3. Incidence sur le résultat de l'application des dispositions fiscales

Impact sur le résultat de l'exercice	2023
Résultat de l'exercice	3 707 856
- Impôt sur les bénéfices	825 164
- Participation	
- Crédits d'impôts :	
crédit d'impôt en faveur de la recherche	(1 498 845)
crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	
crédit d'impôt famille	(7 888)
réduction d'impôt en faveur du mécénat	
crédit d'impôt investissement en Corse	
crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	
<b>Résultat avant impôt (ou crédit d'impôt)</b>	<b>3 026 287</b>
+ Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	Cliquez ici pour taper du texte.
- Reprises de l'exercice sur provisions réglementées	Cliquez ici pour taper du texte.
Variation des provisions réglementées : - amortissements dérogatoires	0
<b>Résultat hors dispositions fiscales</b>	<b>3 026 287</b>

## 7. INFORMATIONS DIVERSES

### 7.1. Effectif moyen du personnel salarié

Sur l'année fiscale 2023, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2023	2023
Cadres	270
Agents de maîtrise, techniciens et employés	201
Ouvriers	0
<b>TOTAL</b>	<b>471</b>

### 7.2. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence dans les comptes de LeonardoSpA – Piazza Monte Grappa 4, Rome, Italy.

### 7.3. Liste des filiales et des participations

Sociétés concernées	Nb d'actions	Capital détenu	Capitaux propres y compris résultat (k€)	Résultat Net (k€)
Telespazio Germany*	18 150	41,11%	6 853,6	3 927,3
Telemedecine Technologies SAS*	11 500	0,67%	3 918,5	231,8
Earthlab Luxembourg SA**	18 238 735	37,41%	(1 761,8)	(308,2)
Airbus Telespazio Capacity Operator*	5 390	49,00%	8 905 382	(226 235)

\*Clôture 2022

\*\* Clôture 2021

### 7.4. Rémunération des organes d'administration

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

### 7.5. Engagements financiers

#### 7.5.1. Engagements donnés

Garantie de 9 604 004 EUR donnée en faveur de Thales Alenia Space France dégressive jusqu'au 30 avril 2034.

Garantie de 9 996 008 EUR donnée en faveur de Airbus Defence and Space France dégressive jusqu'au 30 avril 2034.

### 7.5.2. Engagements reçus

Néant

### 7.5.3. Autres engagements hors bilan

Au 31/12 2023, la société est engagée à acheter des USD à terme aux conditions suivantes :

170 000 USD au taux de 1,2155 USD pour 1 EUR, dernière échéance au 08/01/2024

6 750 000 USD au taux de 1,1860 USD pour 1 EUR, dernière échéance au 31/12/2026

## 7.6. Engagements sur le personnel

### 7.6.1. Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Le 5 novembre 2021, l'ANC a modifié la recommandation en introduisant un choix de méthodes pour la répartition des droits à prestation pour les régimes à prestations définies conditionnant l'octroi d'une prestation à la fois en fonction de l'ancienneté, pour un montant maximal plafonné, et au fait qu'un membre du personnel soit employé par l'entité lorsqu'il atteint l'âge de la retraite. La recommandation autorise de modifier la méthode en 2022 pour les sociétés n'ayant pas fait le changement en 2021.

Le régime dont dépend Télespazio répond aux critères des régimes visés ci-dessus et l'entreprise a adopté, depuis le 1er janvier 2022, la méthode conforme à la lecture de l'IFRS IC, qui conduit à étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de service compte pour l'acquisition des droits à prestation, i.e. sur la période précédant l'âge de départ à la retraite permettant d'atteindre le plafond et non à compter de sa date d'embauche.

Ce changement de méthode a été traité comme un changement de réglementation au sens de l'article 122-1 du PCG et l'impact a été comptabilisé en contrepartie des capitaux propres. »

Il est ici rappelé que les accords d'entreprises ont été re-négociés au cours de l'année 2022 et que la société a, par ailleurs, aligné la méthode d'évaluation des engagements pour les comptes sociaux sur celle des comptes IFRS. Le changement de méthode a été reconnu par les capitaux propres au 1er janvier 2022.

La provision pour Indemnités de Départ en Retraite couvre les droits potentiels de l'ensemble des salariés tels que stipulés par l'Accord d'Entreprise. Elle est calculée sur une base actuarielle (inflation long terme : 2,1%, actualisation : 4,1%) en prenant en compte l'ancienneté et la rémunération des intéressés au moment de leur départ pondérée par les probabilités de départ selon les catégories d'âge (4,33% de rotation en moyenne) et de décès (selon dernières tables INSEE TV 2016-18) avant l'âge de la retraite (65 ans pour les cadres, 64 ans pour les ATAM pour tenir compte de l'allongement du temps de travail et de la réforme des retraites adoptée en 2023).

La méthode actuarielle utilisée est celle des Unités de Crédit projetées. La Valeur des Engagements (ou Dette Actuarielle) mentionnée dans les comptes sociaux est de 5 854 121 €. La provision constituée dans les comptes sociaux est de 5 220 371 €. L'écart de 633 750 € est amorti dans les comptes sociaux selon la méthode dite du « corridor » : Ce « corridor » de 10% de la Valeur des Engagements est égal fin 2023 à 585 412 € (contre 503 318 € fin 2022). Les 48 338 € de pertes actuarielles se trouvant en dehors du « corridor » seront amortis sur la durée résiduelle probable et moyenne de vie active des salariés de la société en 2023, soit 12,5 années. Le montant de l'amortissement pour l'exercice 2024 s'élèvera donc à 3 898 €

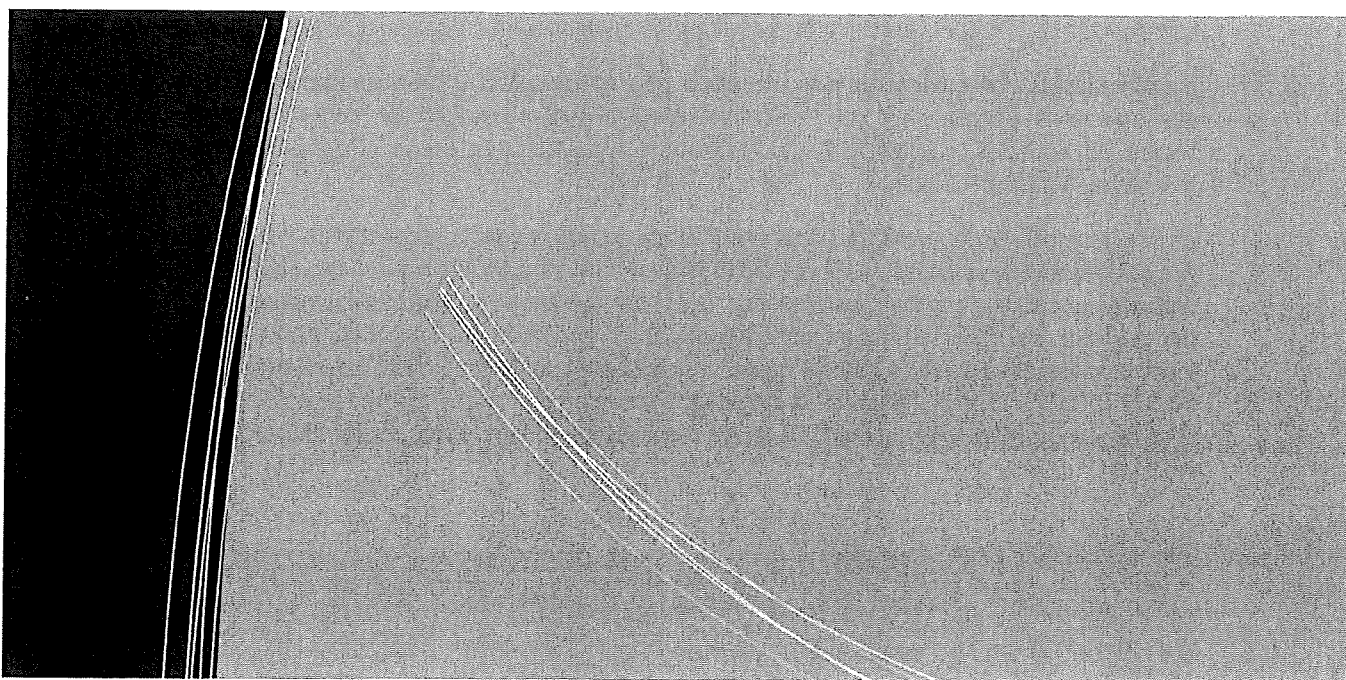
#### 7.6.2. Engagement en matière de médailles du travail

Les accords d'entreprises ont été re-négociés au cours de l'année 2022. La recommandation n° 2013-R.02 de l'ANC excluant explicitement les médailles du travail (gratifications accordées aux salariés en fonction de leur ancienneté) de la définition des avantages similaires aux pensions et indemnités de départ à la retraite, celles-ci ont été provisionnées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2003 en provisions pour risques et charges. Le montant provisionné a été calculé par un actuinaire pour chaque individu sur la base de l'accord d'entreprise en vigueur.

Les pertes et gains actuariels au titre des Médailles du Travail sont reconnus immédiatement dans l'année, leur amortissement n'étant pas autorisé par la norme IAS19 Révisée ni par la recommandation n° 2013-R.02 de l'ANC.

#### 7.6.3. Participation des salariés

Une Réserve Spéciale de Participation a été constituée pour un montant de 115 000 €.







# I. BILAN AU 31/12/2023

## A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	488 081	365 746	122 335	173 861
Fonds commercial	41 769 553		41 769 553	41 769 553
Autres immobilisations incorporelles	494 081		494 081	5 617
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	172 981	38 209	134 772	119 072
Constructions	1 222 928	1 102 008	120 920	170 739
Installations techniques, mat. et outillage	2 291 118	2 098 526	192 591	362 096
Autres immobilisations corporelles	1 223 907	1 006 672	217 235	216 571
Immobilisations corporelles en cours	34 727		34 727	
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	17 339 688	3 097 537	14 242 151	14 242 151
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	7 170 758	330 290	6 840 468	6 449 376
Autres immobilisations financières	282 253		282 253	280 199
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>72 490 075</b>	<b>8 038 987</b>	<b>64 451 088</b>	<b>63 789 236</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	44 456		44 456	
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	5 026 930		5 026 930	5 249 286
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	33 001 572	1 260 336	31 741 236	30 828 194
Autres créances	9 583 651		9 583 651	7 887 525
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement (Donc actions propres) :				
Disponibilités	188 012		188 012	241 099
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance et charges à répartir	879 849		879 849	508 210
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>48 724 470</b>	<b>1 260 336</b>	<b>47 464 134</b>	<b>44 714 314</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>121 214 545</b>	<b>9 299 323</b>	<b>111 915 222</b>	<b>108 503 550</b>

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Capital social ou individuel (dont versé : 33 670 000)	33 670 000	33 670 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	3 367 000	3 341 428
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours : )		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes : )	3 854 775	3 854 775
Report à nouveau	8 184	3 621
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>3 707 856</b>	<b>6 069 692</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>44 607 815</b>	<b>46 939 515</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques et litiges		
Provisions pour charges	6 547 152	7 737 429
<b>PROVISIONS</b>	<b>6 547 152</b>	<b>7 737 429</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières auprès du Groupe	22 689 196	15 441 320
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 295 354	18 416 707
Dettes fiscales et sociales	18 309 939	17 261 667
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	6 465 766	2 706 911
<b>DETTES</b>	<b>60 760 255</b>	<b>53 826 605</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>111 915 222</b>	<b>108 503 550</b>

**TEXTE DES PROJETS DE DECISIONS**

**CONSULTATION DES ASSOCIES PAR ACTE SOUS SEING PRIVE  
EN DATE DU 12 AVRIL 2024**

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
2. Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
3. Examen, le cas échéant, approbation des conventions visées à l'article L.227- 10 du Code de commerce ; et
4. Pouvoirs en vue des formalités.

\*\*\*\*\*

**Première décision**

L'Associé Unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 23 février 2024 et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 3.707.856, 16 € ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport.

**Deuxième décision**

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de la manière suivante :

**Origines :**

- Report à nouveau antérieur	8 184, 27 €
- Résultat de l'exercice	3 707 856, 16 €
- Résultat à affecter	3 716 040, 43 €

**Affectations :**

- Dividende de 2, 87 € par action (2 104 375 actions)	3 703 700, 00 €
- Report à nouveau après affectation	12 340, 43 €
- Total égal au montant à affecter	3 716 040, 43 €

Le dividende sera mis en paiement à compter du 31 mars 2024 après que les formalités d'exemption de la retenue à la source auront été accomplies.

Le Président constate qu'au titre des trois derniers exercices, un dividende a été versé :

- au titre de 2020 pour un montant de 4 482 318,75 €
- au titre de 2021 pour un montant de 3 935 181, 25 €
- au titre de 2022 pour un montant de 6 039 556, 25 €

### **Troisième décision**

L'Associé Unique prend acte de ce qu'il n'existe aucune convention réglementée conclue ou poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

### **Quatrième décision**

L'Associé Unique, confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente décision collective des associés en vue d'effectuer toutes formalités.

De tout ce qui précède a été dressé le procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique.

\*\*\*\*\*

## **TELESPAZIO FRANCE**

Société par Actions Simplifiée au capital de 33 670 000 Euros  
Siège social : 26 Avenue JF Champollion – BP 52309 – 31023 TOULOUSE Cedex1  
439 969 569 RCS TOULOUSE

### **RAPPORT DE GESTION**

---

Cher Associé,

Nous vous avons réunis, conformément à nos statuts, à l'effet de vous rendre compte de l'activité de la société au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2023 et soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice.

## **I - Activité de la société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

Au cours de l'année 2023, la société a exercé une activité dans les domaines suivants :

- Opérations et développements d'applications (Satellites et base spatiale de Kourou),
- Géo-information,
- Communications par satellites

Cette activité s'est principalement exercée en Métropole et en Guyane Française auprès du CNES et d'Arianespace mais aussi auprès d'autres sociétés du Groupe telles que Telespazio SpA et Thales Alenia Space pour un montant global de 87 361 581 €.

## **II - Situation financière au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023**

L'Analyse du bilan et du compte de résultat révèle principalement :

### **1 - Bilan**

#### **- A l'actif**

▪ Immobilisations Corporelles.....	700 245 €
▪ Fonds de Commerce.....	41 769 553 €
▪ Autres immobilisations incorporelles.....	616 416 €
▪ Participations Financières.....	14 242 151 €
▪ Prêts.....	7 122 721 €
▪ Stockes et travaux-en-cours.....	44 456 €
▪ Avances versées.....	5 026 930 €
▪ Créances clients et comptes rattachés.....	31 741 236 €
▪ Autres créances.....	9 583 651 €
▪ Disponibilités.....	188 012 €
▪ Charges constatées d'avance.....	879 849 €

**Total Actif** **111 915 222 €**

#### **- Au passif**

▪ Capitaux propres avant affectation du résultat.....	44 607 815 €
▪ Provisions pour risques et charges.....	6 547 152 €
▪ Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	13 295 354 €
▪ Dette Financière – Groupe.....	22 689 196 €
▪ Dettes sociales.....	12 463 922 €
▪ Etat impôts et taxes.....	5 846 017 €
▪ Produits Constatés d'Avance.....	6 465 766 €

**Total Passif** **111 915 222 €**

Information sur les délais de règlement clients et fournisseurs :

31/12/2023	Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures <u>recues</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures <u>émises</u> non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
<b>(A) Tranche de retard de paiement</b>													
Nombres de factures concernées	150					128	125					125	
Montant total des factures concernées (HT)	2 647 k€	172 k€	258 k€	1 k€	139 k€	570 k€	9 405 k€	2 491 k€	613 k€	321 k€	422 k€	3 847 k€	
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice (HT)	6,36%	0,41%	0,62%	0,00%	0,33%	1,37%							
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (HT)							10,30%	2,73%	0,67%	0,35%	0,46%	4,21%	
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>													
Nombre de factures exclues	387	Factures non Parvenues											
Montant total des factures exclues (HT)	10 052 127,03 €						19 493 673 € de Factures à Emettre 1 260 336,11 € de créances litigieuses						
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)</b>													
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 30 jours fin de mois le 10						Délais contractuels : entre 30 et 60 jours selon le client						

31/12/2023	Article D. 441-II : Factures <u>recues</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						Article D. 441-II : Factures <u>émises</u> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	
<b>(A) Tranche de retard de paiement</b>													
Nombres de factures concernées	2040					2851	807					757	
Montant total des factures concernées (HT)	17 770 k€	10 682 k€	3 063 k€	904 k€	5 995 k€	20 645 k€	48 003 k€	26 198 k€	4 603 k€	2 192 k€	1 875 k€	34 867 k€	
Pourcentage du montant total des achats HT	42,68%	25,66%	7,36%	2,17%	14,40%	49,59%							
Pourcentage du chiffre d'affaires de l'exercice (HT)							52,57%	28,69%	5,04%	2,40%	2,05%	38,19%	
<b>(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées</b>													
Nombre de factures exclues	387	Factures non Parvenues											
Montant total des factures exclues (HT)	10 052 127,03 €						19 493 673 € de Factures à Emettre						
<b>(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)</b>													
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : 30 jours fin de mois le 10						Délais contractuels : entre 30 et 60 jours selon le client						

## 2 - Compte de résultat

Le compte de résultat au 31 décembre 2023 fait apparaître un bénéfice net après impôt de 3 707 856, 16 €.

## 3 - Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice comme suit :

### Origines :

-	Report à nouveau antérieur	8 184, 27 €
-	Résultat de l'exercice	3 707 856, 16 €
-	Résultat à affecter	3 716 040, 43 €

### Affectations :

-	Dividende de 1,76 € par action (2 104 375 actions)	3 703 700, 00 €
-	Report à nouveau après affectation	12 340, 43 €
-	Total égal au montant à affecter	3 716 040, 43 €

## 4 - Dividendes versés au titre des trois derniers exercices

Nous rappelons qu'au titre des trois derniers exercices, les dividendes versés sont les suivants :

Exercice clos le	Montant total	Dividende net par action
31 décembre 2020	4 482 318,75 €	2,13 €
31 décembre 2021	3 935 181,25 €	1,87 €
31 décembre 2022	6 039 556,25 €	1,76 €

## 5 - Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

Vous trouverez ci-après le tableau des résultats de la société au cours des cinq derniers exercices :

LIBELLE	2019	2020	2021	2022	2023
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	33 670 000	33 670 000	33 670 000	33 670 000	33 670 000
Nombre d'actions émises	2 104 375	2 104 375	2 104 375	2 104 375	2 104 375
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
CA HT	90 219 321	88 031 276	96 023 395	100 012 877	87 361 581
Résultat av IS, participation et DAP	6 633 565	6 832 218	4 807 572	6 988 721	4 860 384
Impôt sur les bénéfices (IS & crédits d'impôts))	(1 398 540)	(848 880)	(1 440 756)	(886 302)	(681 569)
Participation des salariés	0	286 146	65 941	0	115 000
Résultat net	5 713 062	4 730 707	4 133 142	6 069 692	3 707 856
Résultat distribué au titre de l'exercice	5 429 288	4 482 319	3 935 181	6 039 556	3 703 700
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat ap IS et participation mais av DAP	3,82	3,65	2,94	3,74	2,57
Résultat net	2,71	2,25	1,96	2,88	1,76
Dividende attribué à chaque action	2,58	2,13	1,87	2,87	1,76
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif inscrit	434	437	446	450	457
Montant de la masse salariale	25 845 702	26 434 514	27 907 320	31 586 630	30 616 522
Montant des avantages sociaux	12 211 110	11 894 231	13 025 738	13 274 312	15 401 378

### III - Structure du capital – Actionnariat – Prise de participation

Nous vous rappelons que la Société est détenue à 100% par Telespazio SpA. Par ailleurs Telespazio France ne contrôle aucune société détenant elle-même une participation dans le capital de Telespazio SpA.

Participations	% Contrôlé	Valeur Brute au 31/12/2023	Dépréciation au 31/12/2023	Valeur Nette au 31/12/2023
Telespazio Germany	41,11 %	9 813 750	0	9 813 750
Airbus Telespazio Capacity Operator	49,00%	5 390 000	961 599	4 428 401
Earlab Luxembourg	2 010 938	2 010 938	2 010 938	0
Telemedecine Technologies	125 000	125 000	125 000	0
<b>TOTAL</b>		<b>17 339 688</b>	<b>3 097 537</b>	<b>14 242 151</b>

#### **IV – Salariés actionnaires**

En application des dispositions de l'article L 225-102 du Code de commerce se rapportant au recensement obligatoire des salariés actionnaires, nous vous informons qu'à la clôture de l'exercice aucune action de la société faisant l'objet d'une gestion collective n'était détenue par le personnel de la société.

#### **V - Conventions réglementées**

Aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article L 227-10 du Code de commerce n'a été conclue ou poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

#### **VI – Evénements importants durant l'exercice 2023**

L'exercice a été marqué par la stabilisation des activités dans le domaine des communications satellitaires et de la géo-information, et par la baisse sensible de l'activité affichée dans le domaine des opérations satellites et lanceurs exclusivement imputable aux conditions de renouvellement du contrat EGNOS car Telespazio France ne consolide plus la prestation de Thales Alenia Space. Le chiffre d'affaires de la société baisse mais sa Valeur Ajoutée produite augmente.

L'activité de la base spatiale de Kourou a de nouveau été réduite et limitée à 3 lancements (une dernière Ariane 5 et 2 Vega). Ces 3 missions se sont soldées par 3 succès. Les contrats historiques Guyanais autour des activités Télécom et Télé mesures remis en appel d'offre ont été renouvelés pour une durée de au moins 4 ans (2024-2027). Le CNES SDS a également confié à Telespazio France la mission de moderniser et digitaliser le Centre Spatial Guyanais (Contrat ICDO) sur la période 2024-2026.

Les activités de télécommunications satellites de la société se sont stabilisées, la fin des contrats VSAT STIME et WIFIRST étant compensée par les activités militaires auprès de la DIRISI et de la DGA EM. Un premier contrat significatif a également été signé sur le marché US pour de la distribution de capacité UHF sur la période 2025-2028.

Dans le domaine de la Géo-Information la société a continué à distribuer son offre dans le secteur de l'agriculture de précision mais le volume d'activité reste modeste.

D'autre part, la société investit dans de nouveaux domaines tels que les micro-lanceurs, les nouveaux services en orbite et la surveillance de l'espace. L'activité de Recherche & Développement se structure notamment autour des enjeux de la société qui aspire à devenir un « méta-opérateur » reconnu dans le domaine des télécommunications et de l'observation de la Terre en développant une plateforme sécurisée de services spatiaux multi-capteurs en tirant le meilleur de la digitalisation et des progrès en matière d'Intelligence Artificielle.

#### **VII – Evénements post-clôture 2023**

Aucun

#### **VIII – Perspectives d'avenir pour l'exercice 2024**

Les activités traditionnelles d'opérations et maintenance de satellites, stations et réseaux devraient reprendre leur croissance interrompue en 2023 par les conditions de renouvellement du contrat EGNOS.

L'activité de la base spatiale de Kourou pourrait demeurer faible en raison de l'arrêt des tirs Ariane 5 et Soyuz, de la suspension des tirs Vega-C et des retards du programme Ariane 6. L'année 2024 pourrait à

nouveau être une année à moins de 5 lancements. Simultanément, la société va mener des activités nouvelles de développement pour le compte du Centre Spatial Guyanais dans le cadre du programme ICDO.

Dans le domaine des télécommunications satellites les activités de type ASTEL vont être étendues au niveau Européen dans le cadre du programme EU SATCOM MARKET signé avec l'Agence Européenne de Défense. La perspective de distribuer la capacité Syracuse IV s'est en revanche affaiblie. Il est également prévu de continuer d'investir de manière significative dans l'acquisition de capacité UHF distribuable à partir de 2025.

Les enjeux de la société dans le domaine de la géo-information sont les mêmes qu'en 2023 consisteront à concentrer ses moyens dans les domaines de l'agriculture de précision et de la Défense.

Nous allons maintenant vous présenter en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues pour l'établissement de ces documents sont conformes à la réglementation en vigueur.

Votre Commissaire aux comptes relate dans son rapport sur les comptes annuels l'accomplissement de sa mission.

Si vous approuvez les propositions de votre conseil, nous vous demandons d'adopter les résolutions qui vous sont soumises.

A Toulouse, le 23 février 2024



**Jean-Marc GARDIN**  
**Président**

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE**

**DU 12 AVRIL 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,  
Le douze avril,

La société TELESPAZIO SPA au capital de 50.000.000,00 €, dont le siège social est situé Via Tiburtina 965 – 01156 Roma - Italie, Associé Unique de la société TELESPAZIO FRANCE, représentée par Monsieur Luigi PASQUALI, ès qualité de CEO,

A pris les décisions suivantes :

**Première décision**

L'Associé Unique approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 23 février 2024 et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 3.707.856, 16 € ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans son rapport.

**Deuxième décision**

L'Associé Unique décide d'affecter le résultat de la manière suivante :

**Origines :**

- Report à nouveau antérieur	8 184, 27 €
- Résultat de l'exercice	3 707 856, 16 €
- Résultat à affecter	3 716 040, 43 €

**Affectations :**

- Dividende de 1,76 € par action (2 104 375 actions)	3 703 700, 00 €
- Report à nouveau après affectation	12 340, 43 €
- Total égal au montant à affecter	3 716 040, 43 €

Le dividende sera mis en paiement à compter du 31 mars 2024 après que les formalités d'exemption de la retenue à la source auront été accomplies.

Le Président constate qu'au titre des trois derniers exercices, un dividende a été versé :

- au titre de 2020 pour un montant de 4 482 318,75 €
- au titre de 2021 pour un montant de 3 935 181,25 €
- au titre de 2022 pour un montant de 6 039 556,25 €

### **Troisième décision**

L'Associé Unique prend acte de ce qu'il n'existe aucune convention réglementée conclue ou poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

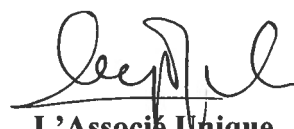
### **Quatrième décision**

L'Associé Unique, prenant acte que le mandat d'ERNST & YOUNG AUDIT, domicilié 1-2 Place des Saisons - 92037 Paris La Défense Cedex - en qualité de Commissaire aux Comptes titulaire arrive à échéance décide qu'il soit renouvelé pour une durée de six ans, soit jusqu'à l'issue des décisions de l'Associé Unique statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

### **Cinquième Décision**

L'Associé Unique, confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente décision collective des associés en vue d'effectuer toutes formalités.

De tout ce qui précède a été dressé le procès-verbal qui a été signé par l'Associé Unique.



**L'Associé Unique**  
Telespazio SpA  
CEO  
Luigi PASQUALI



**TELESPAZIO FRANCE**  
Société par Actions Simplifiée au capital de 33 670 000 Euros  
Siège social : 26 Avenue JF Champollion – BP 52309 – 31023 TOULOUSE Cedex 1  
439 969 569 RCS TOULOUSE

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU 23 FEVRIER 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,  
Le vingt-trois février,  
A onze heures

Les administrateurs de la société TELESPAZIO FRANCE se sont réunis dans son siège du 26 Avenue JF Champollion – BP 52309 – 31023 TOULOUSE à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 22 janvier 2024
- Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023
- Proposition de l'affectation du résultat
- Arrêté de la liasse de reporting IFRS 2023
- Adoption du Code Ethique de Telespazio France
- Renouvellement du mandat des Commissaires aux Comptes
- Questions diverses

Sont présents :

- Monsieur Jean-Marc GARDIN, Président,
- Monsieur Christophe ROSENTHAL, Directeur Financier
- Monsieur Jean-Baptiste BOUHIER, Associé EY

Participe à la réunion par audio-conférence depuis le siège social de Telespazio Spa à Rome :

- Madame Alessandra FARESE, Administratrice,
- Monsieur Giuseppe LENZO, Administrateur.

Le Conseil réunissant au moins la moitié des administrateurs en fonction, peut valablement délibérer.

Monsieur Jean-Marc GARDIN préside la séance en sa qualité de Président.

### **Première décision**

Le Président propose au Conseil d'approuver le procès-verbal de la séance du Conseil d'administration du 22 janvier 2024 (Annexe 1).

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

### **Deuxième décision**

Après consultation des états financiers (Annexe 2) et du projet de rapport de gestion 2023 (Annexe 3), le Conseil d'Administration arrête les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 en vue de les soumettre à l'approbation définitive de l'Associé Unique et qui font apparaître, pour ledit exercice, un résultat bénéficiaire de 3.707.856, 16 €.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

### **Troisième décision**

Le Conseil d'Administration propose d'affecter le résultat de la manière suivante :

#### **Origines :**

- Report à nouveau antérieur	8 184, 27 €
- Résultat de l'exercice	3 707 856, 16 €
- Résultat à affecter	3 716 040, 43 €

#### **Affectations :**

- Dividende de 1,76 € par action (2 104 375 actions)	3 703 700, 00 €
- Report à nouveau après affectation	12 340, 43 €
- Total égal au montant à affecter	3 716 040, 43 €

La réserve légale ayant atteint le seuil de 3 367 000 €, soit 10% du capital social, celle-ci n'est pas dotée lors de cet exercice.

Le dividende sera mis en paiement à compter du 31 mars 2024 après que les formalités d'exemption de la retenue à la source auront été accomplies.

Le Président constate qu'au titre des trois derniers exercices, un dividende a été versé :

- au titre de 2020 pour un montant de 4 482 318,75 €
- au titre de 2021 pour un montant de 3 935 181,25 €
- au titre de 2022 pour un montant de 6 039 556,25 €

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

### **Quatrième Décision**

Le Conseil d'Administration arrête la liasse de reporting relative à l'exercice 2023 établie aux normes IFRS (Annexe 4). Le résultat 2023 IFRS est de 3 525 kEUR.

Le montant des Capitaux Propres IFRS au 31 décembre 2023 est de 46 387 kEUR.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

### **Cinquième Décision**

Le Président soumet à l'approbation du Conseil d'Administration le Code éthique de la société (Annexe 5), en tous points conforme aux préconisations de Leonardo SpA.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

### **Sixième Décision**

Le Président informe le Conseil que le mandat d'EY arrive à échéance et propose qu'il soit renouvelé pour une durée de six ans par décision d'actionnaire lors de l'approbation des comptes 2023.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

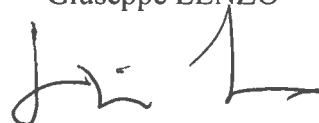
L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures 30.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président et un Administrateur.

Le Président  
Jean-Marc GARDIN

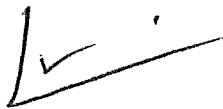


Un Administrateur  
Giuseppe LENZO

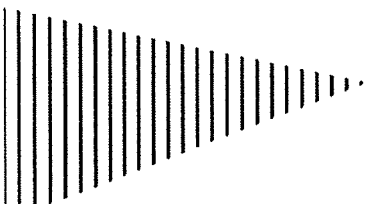




Copie certifiée conforme  
à l'original.



**Jean-Marc GARDIN**  
PDG Telespazio France



Telespazio France  
Exercice clos le 31 décembre 2023

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG Audit



ERNST & YOUNG Audit  
Immeuble Cowork  
1, place de l'Europe  
31000 Toulouse

Tél. : +33 (0) 5 62 15 43 43  
www.ey.com/fr

## Telespazio France

Exercice clos le 31 décembre 2023

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Telespazio France,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Telespazio France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

S.A.S. à capital variable  
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Société de Commissaires aux Comptes  
Société d'expertise comptable inscrite au Tableau  
de l'Ordre de la Région de Toulouse Midi-Pyrénées

Siège social : 1-2, place des Saisons - 92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1



## Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Votre société procède à un test de dépréciation du fonds commercial et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur sur cet actif incorporel selon les modalités décrites dans la note 3.1.1 « Immobilisations incorporelles » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées, et apprécié l'information donnée à ce titre dans les notes de l'annexe.

Votre société constate des résultats sur les contrats de longue durée selon les principes et modalités décrites dans la note 3.6.3 « Opérations à long terme » de l'annexe aux comptes annuels.

Conformément à la norme professionnelle applicable aux estimations comptables et sur la base des estimations disponibles à ce jour, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses établies par la direction sur lesquelles se fondent les estimations des résultats à terminaison de ces contrats et leur évolution, et à revoir les calculs effectués. Nous avons également procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

## Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

## Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;



- ✧ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ✧ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Toulouse, le 13 mars 2024

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG Audit

Jean-Baptiste Bouhier



2023

COMPTES ANNUELS  
SAS TELESPAZIO FRANCE  
EXERCICE CLOS LE 31/12/2023

# I. BILAN AU 31/12/2023

## A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	488 081	365 746	122 335	173 861
Fonds commercial	41 769 553		41 769 553	41 769 553
Autres immobilisations incorporelles	494 081		494 081	5 617
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
Terrains	172 981	38 209	134 772	119 072
Constructions	1 222 928	1 102 008	120 920	170 739
Installations techniques, mat. et outillage	2 291 118	2 098 526	192 591	362 096
Autres immobilisations corporelles	1 223 907	1 006 672	217 235	216 571
Immobilisations corporelles en cours	34 727		34 727	
Avances et acomptes				
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	17 339 688	3 097 537	14 242 151	14 242 151
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	7 170 758	330 290	6 840 468	6 449 376
Autres immobilisations financières	282 253		282 253	280 199
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>72 490 075</b>	<b>8 038 987</b>	<b>64 451 088</b>	<b>63 789 236</b>
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Matières premières, approvisionnements	44 456		44 456	
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes	5 026 930		5 026 930	5 249 286
<b>CREANCES</b>				
Créances clients et comptes rattachés	33 001 572	1 260 336	31 741 236	30 828 194
Autres créances	9 583 651		9 583 651	7 887 525
Capital souscrit et appelé, non versé				
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement				
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	188 012		188 012	241 099
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance et charges à répartir	879 849		879 849	508 210
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>48 724 470</b>	<b>1 260 336</b>	<b>47 464 134</b>	<b>44 714 314</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>121 214 545</b>	<b>9 299 323</b>	<b>111 915 222</b>	<b>108 503 550</b>

## SAS TELESPAZIO FRANCE

### B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
Capital social ou individuel (dont versé : 33 670 000)	33 670 000	33 670 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport		
Ecarts de réévaluation (dont écart d'équivalence : )		
Réserve légale	3 367 000	3 341 428
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours : )		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes : )	3 854 775	3 854 775
Report à nouveau	8 184	3 621
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>3 707 856</b>	<b>6 069 692</b>
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	<b>44 607 815</b>	<b>46 939 515</b>
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>		
Provisions pour risques et litiges		
Provisions pour charges	6 547 152	7 737 429
<b>PROVISIONS</b>	<b>6 547 152</b>	<b>7 737 429</b>
<b>DETTES FINANCIERES</b>		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières auprès du Groupe	22 689 196	15 441 320
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 295 354	18 416 707
Dettes fiscales et sociales	18 309 939	17 261 667
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance	6 465 766	2 706 911
<b>DETTES</b>	<b>60 760 255</b>	<b>53 826 605</b>
Ecarts de conversion passif		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>111 915 222</b>	<b>108 503 550</b>

## II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2023

Rubriques	Exercice 2023			Exercice 2022
	France	Exportation	Total	
Ventes de marchandises				
Production vendue de services	68 604 054	18 757 527	87 361 581	100 012 877
<b>CHIFFRES D'AFFAIRES NETS</b>	<b>68 604 054</b>	<b>18 757 527</b>	<b>87 361 581</b>	<b>100 012 877</b>
Production immobilisée			458 185	30 472
Variations des en-cours de Production de services				
Subventions d'exploitation			431 708	416 657
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			1 732 818	5 229 027
Autres produits			92 084	169 475
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>90 076 376</b>	<b>105 858 509</b>
Frais d'expédition et de douane			408 390	352 670
Autres achats et charges externes			36 587 128	51 841 260
Impôts, taxes et versements assimilés			1 025 024	1 097 649
Salaires et traitements			30 616 522	31 586 630
Charges sociales			15 401 378	13 274 312
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			588 121	420 362
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			623 274	668 968
Dotations aux provisions				569 445
Autres charges			36 772	560 513
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>			<b>85 286 609</b>	<b>100 371 809</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>4 789 768</b>	<b>5 486 700</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>			<b>263 530</b>	<b>282 011</b>
Produits financiers de participations			263 530	89 250
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				192 760
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>CHARGES FINANCIERES</b>			<b>1 913 261</b>	<b>584 304</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions			507 702	146 556
Intérêts et charges assimilés			1 405 559	437 748
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>RESULTAT FINANCIER</b>			<b>- 1 649 731</b>	<b>- 302 293</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>			<b>3 140 036</b>	<b>5 184 407</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>			<b>1 679</b>	<b>457</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion			1 679	457
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>			<b>428</b>	<b>1 474</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			428	1 474
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			<b>1 251</b>	<b>-1 017</b>
Impôts sur les bénéfices			825 164	701 612
Participations des salariés aux résultats			115 000	
Crédits Impôt			- 1 506 733	- 1587 914
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>			<b>91 309 296</b>	<b>106 140 976</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>			<b>87 601 440</b>	<b>100 071 285</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>			<b>3 707 856</b>	<b>6 069 692</b>

### III. ANNEXE

<b>1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....</b>	<b>7</b>
1.1. ACTIVITE DE LA SOCIETE.....	7
1.2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	7
<b>2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....</b>	<b>8</b>
<b>3. REGLES ET METHODES COMPTABLES .....</b>	<b>9</b>
3.1. IMMOBILISATIONS.....	9
3.1.1. <i>Immobilisations incorporelles</i> .....	9
3.1.2. <i>Immobilisations corporelles</i> .....	9
3.1.3. <i>Immobilisations financières</i> .....	10
3.2. EVALUATION DES STOCKS .....	10
3.3. CREANCES ET DETTES.....	10
3.4. PROVISIONS REGLEMENTEES .....	10
3.5. PROVISIONS POUR RISQUES.....	10
3.6. UTILISATION D'ESTIMATION.....	11
3.6.1. <i>Changement de méthode d'évaluation</i> .....	11
3.6.2. <i>Changements de méthode de présentation</i> .....	11
3.6.3. <i>Opérations à long terme</i> .....	11
<b>4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF .....</b>	<b>12</b>
4.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES .....	12
4.1.1. <i>Tableau des acquisitions et des sorties de l'exercice</i> .....	12
4.1.2. <i>Tableau des amortissements</i> .....	13
4.1.3. <i>Provision pour dépréciation des immobilisations</i> .....	13
4.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES .....	13
4.3. COMPTES DE STOCKS DE MARCHANDISES ET DE TRAVAUX EN COURS.....	14
4.4. PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES STOCKS ET DES CREANCES .....	14
4.5. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES.....	14
4.6. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES, CREANCES FISCALES.....	15
4.7. CREANCES REPRESENTEES PAR DES EFFETS DE COMMERCE .....	15
4.8. PRODUITS A RECEVOIR .....	15
CES FACTURES A ETABLIR CORRESPONDENT A DU CHIFFRE D'AFFAIRES RECONNU SELON LA METHODE DE L'AVANCEMENT, NON ENCORE FACTURE. ....	15
4.9. COMPTES DE REGULARISATION .....	16
4.9.1. <i>Charges constatées d'avance</i> .....	16
4.9.2. <i>Ecarts de conversion</i> .....	16
4.10. CREANCES SUR LES ENTREPRISES LIEES...17	
<b>5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF.....</b>	<b>18</b>
5.1. CAPITAUX PROPRES .....	18
5.2. ETAT DES PROVISIONS .....	18
5.2.1. <i>Provisions pour risques</i> .....	18
5.2.2. <i>Provisions pour charges</i> .....	19
5.2.3. <i>Provision pour dépréciation des immobilisations</i> .....	19
5.2.4. <i>Provision amortissements dérogatoires</i> .....	19
5.2.5. <i>Provisions pour dépréciation des stocks</i> 19	
5.2.6. <i>Provisions pour dépréciation des créances</i> .....	20
5.3. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES .....	20
LES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE CORRESPONDENT A DE LA FACTURATION CLIENT N'AYANT PAS GENERE DE CHIFFRE D'AFFAIRE, CELUI-CI ETANT RECONNU SELON LA METHODE DE L'AVANCEMENT. ....	21
5.4. DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES.....	21
5.5. CHARGES A PAYER .....	21
5.6. COMPTES DE REGULARISATION .....	22
5.6.1. <i>Produits constatés d'avance</i> .....	22
5.6.2. <i>Ecarts de conversion</i> .....	22
5.7. DETTES SUR LES ENTREPRISES LIEES .....	22
<b>6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>23</b>
6.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	23
6.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION.....	25

<b>6.3. REMUNERATION DU COMMISSAIRE AUX</b>	<b>7.3. LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS ...</b>	<b>30</b>
COMPTES.....	<b>7.4. REMUNERATION DES ORGANES</b>	
	D'ADMINISTRATION.....	<b>30</b>
<b>6.4. RESULTAT FINANCIER.....</b>	<b>7.5. ENGAGEMENTS FINANCIERS .....</b>	<b>30</b>
<b>6.5. RESULTAT EXCEPTIONNEL .....</b>	7.5.1. <i>Engagements donnés .....</i>	<b>30</b>
<b>6.6. IMPOT SUR LES BENEFICES .....</b>	7.5.2. <i>Engagements reçus .....</i>	<b>31</b>
6.6.1. <i>Ventilation de l'impôt sur les</i>	<b>7.6. ENGAGEMENTS SUR LE PERSONNEL .....</b>	<b>31</b>
<i>benefices liés à l'activité.....</i>	7.6.1. <i>Engagement en matière</i>	
6.6.2. <i>Fiscalité différée.....</i>	<i>d'indemnité de départ à la retraite.....</i>	<b>31</b>
6.6.3. <i>Incidence sur le résultat de</i>	7.6.2. <i>Engagement en matière de</i>	
<i>l'application des dispositions fiscales ...</i>	<i>médailles du travail.....</i>	<b>32</b>
	7.6.3. <i>Participation des salariés .....</i>	<b>32</b>
<b>7. INFORMATIONS DIVERSES.....</b>		
<b>7.1. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE .....</b>		<b>30</b>
<b>7.2. IDENTITE DE LA SOCIETE MERE CONSOLIDANTE</b>		
<b>30</b>		

## 1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2023 au 31/12/2023 soit une durée de 12 mois.

### 1.1. Activité de la société

La société a vu son chiffre d'affaires baisser de 12.6 M€ comparé à 2022. Cette baisse est liée aux conditions de renouvellement du contrat EGNOS car Telespazio France ne consolide plus la part sous-traitée à Thales Alenia Space. Malgré cette baisse du chiffre d'affaires affiché, l'activité de la société s'est foncièrement maintenue et a même enregistré une légère croissance dans le secteur des télécommunications et des opérations satellites. Le résultat d'exploitation a baissé en valeur absolu proportionnellement au chiffre d'affaires et s'est maintenu à 5.3% en valeur relative (contre 5,5% en 2022). L'activité reste en grande partie portée par le département « Opérations » qui génère encore 79 % du chiffre d'affaires 2023 (contre 82% en 2022 et 83% en 2021) mais la part relative des Télécommunications Satellites est en hausse chaque année.

### 1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

L'exercice a été marqué par la confirmation des succès de l'activité SatCom qui poursuit son essor sur ses marchés institutionnels en France (DGA EM), mais aussi européens (Agence Européenne de Défense). La société a également vu un premier contrat export entrer en vigueur sur le marché US pour de la capacité UHF.

L'activité des Opérations satellites a également poursuivi sa croissance, en dépit du faible nombre de lancements en Guyane (Un lancement Ariane 5 et 2 lancements Vega). Le renouvellement des contrats Guyanais pour 2023 et l'extension du programme EGNOS dans les infrastructures de navigation comptent parmi les événements les plus marquants de l'année.

Toutefois, Telespazio France ne consolide plus la part sous-traitée à Thales Alenia Space sur le contrat EGNOS, ce qui se traduit par une perte de chiffre d'affaires de 16 M€ sur le contrat comparé à 2022, bien que la part propre de Telespazio France se soit significativement renforcée.

La société a également été très active sur les nouveaux domaines du « New Space ». Les microlanceurs, la SSA (« Space Surveillance Awareness ») et les nouveaux services en orbite sont autant d'activités dans lesquelles s'implique la société en mode incubateur et pour lesquelles elle a obtenu des financements.

La société a investi en 2019 dans une société en partenariat avec Airbus Defence and Space dans le but de distribuer les Capacités Temporairement Disponibles des satellites de télécommunication Syracuse IV. Ce modèle a été remis en cause en fin d'année 2023 par la Direction Générale de l'Armement. La société de valorisation dont Telespazio France possède 49% des parts pourrait être dissoute en 2024. Aucune dotation et aucune reprise n'a été comptabilisée sur la provision existante à la clôture 2022. La société estime suffisant le niveau de dépréciation actuel.

## **2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Aucun

### 3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

#### 3.1. Immobilisations

##### 3.1.1. Immobilisations incorporelles

Les logiciels d'application achetés sont immobilisés et amortis sur une durée d'un an, les progiciels de faible montant étant enregistrés en charges de l'exercice.

Les licences sont le plus souvent amorties sur une durée de trois ans.

Le fonds commercial né de l'Apport Partiel d'Actif du 30 novembre 2004, lors de la création de la société, ainsi que les fonds commerciaux liés à la fusion des sociétés Fileas et Vega Technologies au 1<sup>er</sup> janvier 2012 font l'objet chaque année d'un test d'impairment. Le test 2023 réalisé avec un taux d'actualisation de 9,3% n'a pas constaté d'indice de perte de valeur sur ces Fonds de Commerce.

##### 3.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production, à l'exception des immobilisations acquises avant le 31 décembre 1976 qui ont fait l'objet d'une réévaluation.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue sur le mode exclusivement linéaire d'un point de vue aussi bien comptable que fiscal.

Immobilisations corporelles	Amort pour dépréciation
Constructions	5 %
Installations techniques, mat.outillage	10 %
Install. générales agencets, aménagts	20 %
Matériel de transport	33 %
Matériel de bureau et informatique	33 %
Mobilier	20 %

### **3.1.3. Immobilisations financières**

Participations et autres titres :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. La valeur d'inventaire des titres de participation est estimée en fonction de la quote-part des capitaux propres détenue et des perspectives attendues. Lorsque cette valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les dépôts de garantie versés à certains fournisseurs et propriétaires de logements loués aux détachés de Kourou sont consignés en immobilisations financières.

L'effort de construction collecté sur les salaires est versé à l'OPCAIM au titre d'un prêt non rémunéré sur 20 ans.

### **3.2. Evaluation des stocks**

Trois antennes dont le transfert de propriété vers le client n'a pas pu être réalisé en 2023 ont été stockées.

### **3.3. Créances et dettes**

Les créances et dettes sont comptabilisées pour leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est appliquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable. Les dossiers créances clients en contentieux sont provisionnés en fonction de leur niveau de risque, de procédure juridique et de statistiques d'impayés historiquement constatés. Les créances clients sont presque exclusivement constatées en EUR. Le volume des opérations en devises n'étant pas significatif.

### **3.4. Provisions règlementées**

Néant

### **3.5. Provisions pour risques**

Les obligations de la société à l'égard des tiers, connues à la date d'arrêté des comptes et susceptibles d'entraîner une sortie de ressources certaine ou probable, sans contrepartie au moins équivalente, font l'objet de provisions lorsqu'elles peuvent être estimées avec une fiabilité suffisante.

Les provisions pour risques de dépréciation de valeurs à l'actif sont renseignées en moins de l'actif, tandis que les provisions pour risques sont renseignées au passif.

### **3.6. Utilisation d'estimation**

La préparation des états financiers requiert, de la part de la Direction, l'utilisation d'estimations et d'hypothèses jugées raisonnables susceptibles d'avoir un impact sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations figurant en annexe sur les actifs et passifs éventuels à la date d'examen des états financiers.

Les estimations et hypothèses, élaborées sur la base des informations disponibles lors de la clôture des comptes portent en particulier sur :

- La dépréciation des actifs corporels, incorporels et des participations ;
- La valorisation des actifs incorporels ainsi que leur durée de vie estimée ;
- La valorisation des participations ;
- Le montant des engagements de retraite ;
- Le montant des provisions & dépréciations des créances clients et comptes rattachés.

#### **3.6.1. Changement de méthode d'évaluation**

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice. Suite à la décision de l'IFRIC et après prise en compte des alternatives offertes par l'ANC, Telespazio a maintenu sa méthode de provisionnement des engagements de retraite.

#### **3.6.2. Changements de méthode de présentation**

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

#### **3.6.3. Opérations à long terme**

Pour les contrats se déroulant sur plusieurs exercices, le Chiffre d'Affaires est comptabilisé selon la méthode préférentielle dite de l'avancement. Lorsqu'une perte globale sur l'affaire est identifiée, la perte sur la partie restant à réaliser est intégralement provisionnée (pertes à terminaison) en provision pour risques et charges.

Si le contrat ne prévoit pas de jalons techniques, l'ajustement du Chiffre d'Affaires au niveau de l'avancement technique est effectué selon les cas par le poste "produits constatés d'avance" ou "factures à établir". L'avancement technique de chaque contrat est estimé correspondre à l'avancement selon les coûts (rapport des charges comptabilisées à date aux charges prévisionnelles totales).

Si le contrat prévoit des jalons techniques, ou lorsque le client est une société du Groupe, ce qui introduit un besoin de cohérence entre nos positions respectives, alors l'ajustement des charges au niveau de l'avancement financier est effectué selon les cas par le poste "produits constatés d'avance" ou "stocks et en-cours". L'avancement financier de chaque contrat est déterminé par l'application du taux de marge estimé sur le projet au chiffre d'affaires constaté sur l'exercice.

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

### 4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

#### 4.1.1. Tableau des acquisitions et des sorties de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Acquisitions	Sorties	Au 31/12/2023
Fonds de Commerce	41 769 553			41 769 553
Autres postes d'immobilisation incorporelles	2 754 877	115 105	2 381 901	488 081
Immobilisation Incorporelles en cours	5 617	502 614	14 150	494 081
<b>Total 1 Incorporelles</b>	<b>44 530 048</b>	<b>617 718</b>	<b>2 396 051</b>	<b>42 751 715</b>
Terrains	156 162	16 820		172 981
Constructions sur sol propre	680 000			680 000
Constructions sur sol d'autrui	61 124			61 124
Constructions installations, agencements.....	447 010	34 793		481 803
Installations générales et agencements, complexes..	124 179			124 179
Installations techniques, matériels et outillages	2 166 939			2 166 939
Matériel de transport	11 658			11 658
Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 087 330	124 918		1 212 248
<b>Total 2 Corporelles</b>	<b>4 734 402</b>	<b>176 531</b>		<b>4 910 933</b>
Immobilisations corporelles en cours		34 727		34 727
Avances et Acomptes Immobilisations Corporelles				
<b>TOTAL</b>	<b>49 264 450</b>	<b>828 977</b>	<b>2 396 051</b>	<b>47 697 376</b>

#### 4.1.2. Tableau des amortissements

Les amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif, selon la nature des biens, et en fonction de la durée de vie prévue.

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2023
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	2 581 017	166 630	2 381 901	365 746
<b>Total 1</b>	<b>2 581 017</b>	<b>166 630</b>	<b>2 381 901</b>	<b>365 746</b>
Terrains	37 090	1 119		38 209
Constructions	1 017 396	84 612		1 102 008
Installations techniques, matériels et outillages	1 929 022	169 505		2 098 526
Matériel de transport	11 658			11 658
Matériel de bureau informatique, mobilier	870 759	124 254		995 013
<b>Total 2</b>	<b>3 865 924</b>	<b>379 491</b>		<b>4 245 415</b>
<b>TOTAL</b>	<b>6 446 940</b>	<b>546 121</b>	<b>2 381 901</b>	<b>4 611 160</b>

#### 4.1.3. Provision pour dépréciation des immobilisations

Néant.

#### 4.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2022	Acquisitions	Cessions	Valeur Brute au 31/12/2023	Provisions au 31/12/2022	Dotation / (Reprise) 2023	Valeur Nette au 31/12/2023
Telespazio Germany	9 813 750			9 813 750			9 813 750
Airbus Telespazio Capacity Operator	5 390 000			5 390 000	961 599		4 428 401
Prêt ATCO	5 145 000	261 785		5 406 785			5 406 785
Prêts Earthlab Luxembourg	330 290			330 290		330 290	0
Prêt OPCA effort de construction	1 304 376	129 307		1 433 683			1 433 683
Earthlab Luxembourg	2 010 938			2 010 938	2 010 938		0
Telemedecine Technologies	125 000			125 000	125 000		0
<b>TOTAL</b>	<b>24 119 354</b>	<b>391 092</b>		<b>24 510 446</b>	<b>3 097 537</b>	<b>330 290</b>	<b>21 082 619</b>

#### 4.3. Comptes de stocks de marchandises et de travaux en cours

Montant de 44 456 correspondant à trois antennes OW pour le programme ASTEL.

#### 4.4. Provisions pour dépréciation des stocks et des créances

Se référer au paragraphe 5.2. Etat des Provisions.

#### 4.5. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent 55 945 014 € en valeur brute au 31/12/2023 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
<b>ACTIF IMMOBILISE :</b>	<b>7 453 012</b>		<b>7 453 012</b>
Créances rattachées à des participations			
Prêts	7 170 758		7 170 758
Autres immobilisations financières	282 253		282 253
<b>ACTIF CIRCULANT :</b>	<b>48 492 002</b>	<b>46 214 615</b>	<b>2 277 387</b>
Clients	31 741 236	31 741 236	
Clients douteux	1 260 336	1 260 336	
Personnel et comptes rattachés	101 748	101 748	
Organismes sociaux	37 931	37 931	
Etat : impôts et taxes diverses	5 552 747	3 275 360	2 277 387
Subventions	3 871 915	3 871 915	
Fournisseurs débiteurs	44 310	44 310	
Débiteurs divers	5 001 930	5 001 930	
Charges constatées d'avance	879 849	879 849	
<b>TOTAL</b>	<b>55 945 014</b>	<b>46 214 615</b>	<b>9 730 399</b>
Montants des prêts accordés en cours d'exercice	391 093		
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

**4.6. Créances clients et comptes rattachés, créances fiscales**

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Créances clients et comptes rattachés	33 001 572	1 260 336	31 741 236	30 828 194
Créances de CIR	4 746 597		4 746 597	5 282 635
Créances – subventions à recevoir	3 871 915		3 871 913	348 131
Autres créances Fiscales (TVA,CVAE)	1 399 657		1 399 657	2 442 207
<b>TOTAL</b>	<b>43 019 741</b>	<b>1 260 336</b>	<b>41 759 405</b>	<b>38 901 167</b>

La créance de CIR au 31/12/2023 (nette des sommes imputées à l'IS) se décompose de la manière suivante :

CIR 2020	754 543
CIR 2021	1 522 845
CIR 2022	962 248
CIR 2023	1 506 962

Les provisions sont établies selon les modalités décrites au [paragraphe 5.2.6.](#)

**4.7. Créances représentées par des effets de commerce**

Néant

**4.8. Produits à recevoir**

Le montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Subventions à recevoir	3 871 915	348 131
Autres Produits à recevoir		
Clients – Factures à établir	22 056 776	16 704 527
Intérêts courus sur dépôts et cautionnements		
Intérêts courus sur compte courant		
<b>TOTAL</b>	<b>25 928 691</b>	<b>17 052 658</b>

Ces Factures A Etablir correspondent à du chiffre d'affaires reconnu selon la méthode de l'avancement, non encore facturé.

## 4.9. Comptes de régularisation

### 4.9.1. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance s'élèvent à 879 849 € et se répartissent de la manière suivante :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Charges à répartir sur plusieurs exercices	654 734	192 000
Effort de construction précompté sur l'exercice	137 708	129 415
Autres Charges Constatées d'Avance	87 407	186 795
<b>TOTAL</b>	<b>879 849</b>	<b>508 210</b>

Les charges à répartir sur plusieurs exercices sont des frais d'offres engagés sur des affaires gagnées et répartis sur la durée desdites affaires, soit 5 ans.

L'effort de construction précompté n'a pas vocation à être versé à l'OPCA au titre d'une subvention fiscalement déductible mais au titre d'un prêt non rémunéré sur 20 ans. Raison pour laquelle l'effort de construction est comptabilisé en charges constatées d'avance jusqu'à versement à l'OPCA.

Les autres charges constatées d'avance sont classiquement des montants facturés à la société par des tiers couvrant une période postérieure au 31/12/2023.

### 4.9.2. Ecarts de conversion

ECART ACTIF		ECART PASSIF	
	Euros		Euros
Diminution des créances		Diminution des dettes	
Augmentation des dettes		Augmentation des créances	
<b>TOTAL</b>	<b>0</b>	<b>TOTAL</b>	<b>0</b>

**4.10. Créances sur les entreprises liées**

Chiffres exprimés en euros	2023	2022
Clients sociétés affiliées consolidées France TAS	1 988 011	5 049 395
Clients société mère TPZ SpA	749 261	6 999 318
Clients sociétés affiliées consolidées		
- Leonardo	11 697	
- TPZ Belgium	846 378	220 061
- TPZ Germany	75 340	86 347
- E-GEOS	16 640	157 420
- TPZ UK	25 000	1 914
Clients factures à établir Groupe		
- TPZ SpA	3 351 424	3 387 232
- TPZ Belgium	895 091	649 480
- TPZ Germany	31 450	27 257
- TPZ UK	35 014	102 326
- RARTEL	417 288	202 005
- E-GEOS	4 160	
<b>TOTAL</b>	<b>8 446 754</b>	<b>16 882 755</b>

Les transactions réalisées avec les entreprises liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

## 5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

### 5.1. Capitaux propres

Affectation des résultats de l'exercice 2022 :

Les comptes de l'exercice 2022 ont fait apparaître un résultat de 6 069 692 €. Selon la décision de l'AGO statuant sur les comptes, ce profit a été affecté comme suit :

- 25 572 € à la réserve légale,
- 6 039 556 € en dividendes,
- Le solde au poste « Report à nouveau ».

### 5.2. Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

#### 5.2.1. Provisions pour risques

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Provisions pour litige prud'homal				
Provisions pour garantie Clients				
Provisions pour perte de marchés à terme				
Provisions pour amendes pénalité				
Provisions pour litiges				
Provisions pour pertes de change				
<b>TOTAL</b>				

5.2.2. Provisions pour charges

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Reserve Ecart IFRIC	Au 31/12/2023
Provisions pour pensions et obligations similaires	4 782 191	469 960	31 781		5 220 370
Provisions pour Médailles du travail	873 851	55 384	83 256		845 979
Provisions pour impôts					
Provisions pour primes exceptionnelles	1 591 044		1 591 044		
Provisions pour restructuration					
Provisions pour perte à terminaison	490 343		9 540		480 803
<b>TOTAL</b>	<b>7 737 429</b>	<b>525 344</b>	<b>1 715 621</b>		<b>6 547 152</b>

5.2.3. Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Provisions sur titres TT SAS	125 000			125 000
Provisions sur titres Earthlab Luxembourg	2 010 937			2 010 937
Provisions sur titres ATCO	961 599			961 599
Provisions sur prêt	0	330 290		330 290
<b>TOTAL</b>	<b>3 097 537</b>	<b>330 290</b>		<b>3 428 074</b>

5.2.4. Provision amortissements dérogatoires

Néant

5.2.5. Provisions pour dépréciation des stocks

Néant

## 5.2.6. Provisions pour dépréciation des créances

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2022	Dotations	Reprises	Au 31/12/2023
Poste : Clients douteux	1 171 136	227 450	138 250	1 260 336
Poste : Autres créances				
<b>TOTAL</b>	<b>1 171 136</b>	<b>227 450</b>	<b>138 250</b>	<b>1 260 336</b>

5.3. Etats des échéances des dettes

DETTE	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	13 185 211	13 185 211		
Avances reçues	110 143	110 143		
Personnel et comptes rattachés	7 775 932	7 775 932		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	4 687 990	4 687 990		
Etat et autres collectivités publiques :				
Subvention reçue	2 311	2 311		
Impôts sur les bénéfices	289 022	289 022		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 892 380	4 892 380		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	540 215	540 215		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	22 689 196	13 189 196	9 500 000	
Autres dettes				
Dettes rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance	6 465 766	6 465 766		
<b>TOTAL</b>	<b>60 638 166</b>	<b>51 138 166</b>	<b>9 500 000</b>	<b>0</b>
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 000 000			

Les Produits Constatés d'Avance correspondent à de la facturation client n'ayant pas généré de chiffre d'affaire, celui-ci étant reconnu selon la méthode de l'avancement.

#### 5.4. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Fournisseurs Etrangers Groupe	164 484	1 515 035
Fournisseurs France Groupe	22 537	612 551
Fournisseurs France Hors Groupe	2 135 382	1 950 863
Fournisseurs Etrangers Hors Groupe	785 680	1 526 254
Fournisseurs d'immobilisations	+ 19 310	44 989
<b>Valeurs nettes comptables</b>	<b>3 088 773</b>	<b>5 649 592</b>

#### 5.5. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>FOURNISSEURS</b>		
Fournisseurs factures non parvenues	10 077 127	12 663 824
<b>PERSONNEL</b>		
Congés Payés et autres absences	5 050 522	5 076 869
Primes et autres indemnités	2 440 195	2 051 577
Comité d'entreprise & divers	135 832	114 451
<b>ORGANISMES SOCIAUX</b>		
Charges sociales / CP et autres absences	2 273 847	2 292 195
Charges sociales / Primes et autres avantages	514 436	540 644
<b>ETAT</b>		
Charges fiscales / CP et autres absences	24 386	24 599
Charges fiscales / Primes et autres avantages	4 762	5017
Impôt sur les sociétés		
Autres impôts	273 268	441 829
<b>CHARGES A PAYER</b>	<b>20 756 376</b>	<b>23 211 005</b>

## 5.6. Comptes de régularisation

### 5.6.1. Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance s'analysent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Produits d'exploitation	6 465 766	2 706 911
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>6 465 766</b>	<b>2 706 911</b>

### 5.6.2. Ecart de conversion

Se référer au [paragraphe 4.9.2.](#)

## 5.7. Dettes sur les entreprises liées

Les montants concernant les entreprises liées correspondent à :

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Compte courant Telespazio SpA	12 231 431	4 670 173
Compte courant Telespazio SpA – intérêts non échus	957 764	271 148
Fournisseurs		
- TAS France	26 432	599 126
- Telespazio Germany	37 000	1 343 639
- Telespazio Spa	68 750	46 250
- E-Geos	11 984	34 200
- Telespazio Brazil		4 158
- Telespazio uk Ltd		8 317
- Telespazio Ibérica Slu	46 750	78 472
- Rartel		

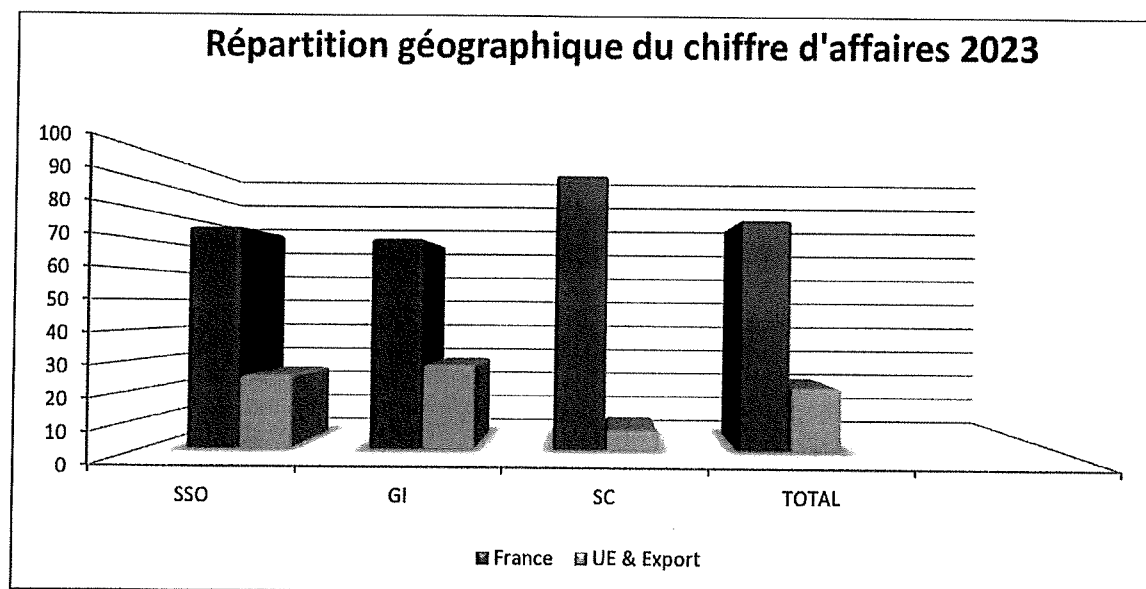
Les transactions réalisées avec les entreprises liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

## 6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

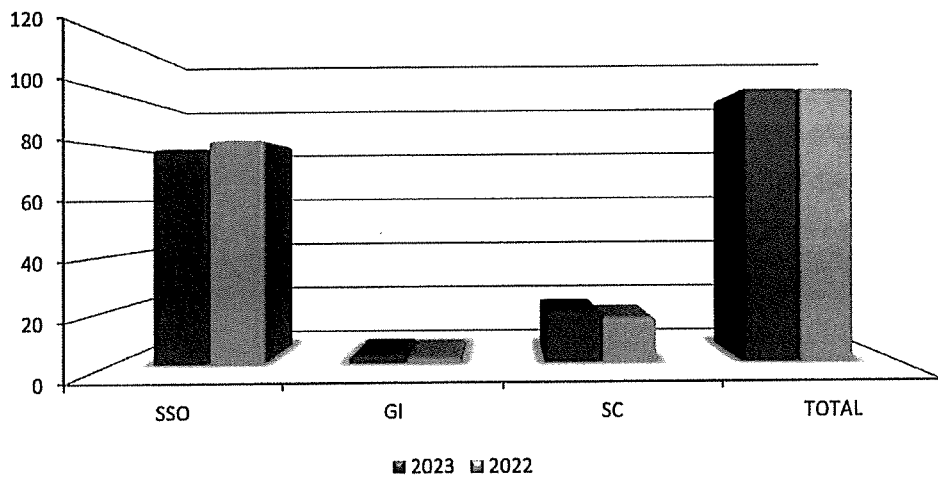
### 6.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2023 se ventile de la façon suivante :

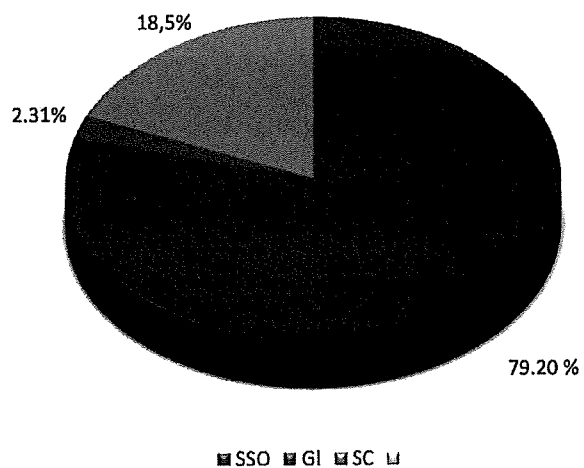
Chiffres exprimés en euros	Exercice 2023			Exercice 2022
	France	UE + Export	Total	Total
Ventes de services :				
LoB Opérations (SSO)	52 063 915	17 123 948	69 187 863	82 325 604
LoB Géo-Information (GI)	1 444 805	576 972	2 021 777	1 637 597
LoB SatCom (SC)	15 095 334	1 056 607	16 151 942	16 049 676
<b>TOTAL</b>	<b>68 604 054</b>	<b>18 757 527</b>	<b>87 361 581</b>	<b>100 012 877</b>
%	78.53 %	21.47 %	100 %	



### Evolution du chiffre d'affaires annuel



### Répartition du chiffre d'affaires 2023



**6.2. Autres produits d'exploitation**

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Au 31/12/2022
Production stockée		
Production immobilisée	458 185	30 472
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	1 491 503	416 657
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	1 732 818	5 421 787
<b>TOTAL</b>	<b>3 682 506</b>	<b>5 868 926</b>

**6.3. Rémunération du Commissaire aux comptes**

La rémunération des Commissaires aux comptes pour l'année 2023 a été de 69 293 EUR.

**6.4. Résultat financier**

Le résultat financier de l'exercice s'élève à – 1 649 731 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>263 530</b>	<b>282 011</b>
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	263 530	89 250
Reprises sur provisions et transferts de charges		192 761
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>1 913 261</b>	<b>584 304</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions	507 702	146 556
Intérêts et charges assimilées	1 405 559	437 748
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>- 1 649 731</b>	<b>- 302 293</b>

Les produits financiers de participations se répartissent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant
- Dividendes Groupe	0
- Dividendes Hors Groupe	0
<b>TOTAL</b>	

Sociétés concernées	Dividendes reçus
Telespazio Germany	0
Airbus Telespazio Capacity Operator	0

### 6.5. Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de l'exercice est une perte de 1 251 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2023	Exercice 2022
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>1 679</b>	<b>457</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 679	457
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>	<b>428</b>	<b>1 474</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	428	1474
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>1 251</b>	<b>-1 017</b>

## 6.6. Impôt sur les bénéfices

### 6.6.1. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices liés à l'activité

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt	Réintégrations et déductions	Résultat fiscal avant imputations	Déficits antérieurs imputés	Résultat fiscal après imputations	IS	Résultat net après impôt
TOTAL	4 533 020	(946 987)	3 586 033	0	3 586 033	900 914	2 685 119

Exercice 2023			
Bénéfice comptable de l'exercice		4 533 020	
1. Réintégrations fiscales		601 066	
2. Déductions fiscales		(1 548 054)	
Détermination du résultat fiscal		BENEFICE	DEFICIT
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	3 586 033		
Déficit de l'exercice reporté en arrière			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice	0		
<b>RESULTAT FISCAL</b>	<b>3 586 033</b>		

## 6.6.2. Fiscalité différée

BASES	A l'ouverture de l'exercice (k€)	Variations en résultat de l'exercice (k€)	Variation par les Capitaux Propres	A la clôture de l'exercice (k€)
Déficits reportables	0	0		0
Participation	0	115		115
Provision pour restructuration	0	0		0
Provision pour Indemnités Fin de Carrière	4 782	438		5 220
Provision pour dépréciation de créances clients	0	0		0
Provision pour Litige	0	0		0
Provisions pour dépréciation de titres	3 104	0		3 104
<b>TOTAL</b>	<b>8 934</b>	<b>553</b>	<b>0</b>	<b>8 439</b>

IMPOTS	A l'ouverture de l'exercice (k€)	Variations en résultat de l'exercice (k€)	Variation par les Capitaux Propres	A la clôture de l'exercice (k€)
Déficits reportables	0	0		0
Participation	0	29		29
Provision pour restructuration	0	0		0
Provision pour Indemnités Fin de Carrière	1 195	110		1 305
Provision pour dépréciation de créances clients	0	0		0
Provision pour Litige	0	0		0
Provisions pour dépréciation de titres	776	0		776
<b>TOTAL</b>	<b>2 426</b>	<b>139</b>	<b>0</b>	<b>2 565</b>

## 6.6.3. Incidence sur le résultat de l'application des dispositions fiscales

Impact sur le résultat de l'exercice	2023
Résultat de l'exercice	3 707 856
- Impôt sur les bénéfices	825 164
- Participation	
- Crédits d'impôts :	
crédit d'impôt en faveur de la recherche	(1 498 845)
crédit d'impôt en faveur de la formation des dirigeants	
crédit d'impôt famille	(7 888)
réduction d'impôt en faveur du mécénat	
crédit d'impôt investissement en Corse	
crédit d'impôt en faveur de l'apprentissage	
crédit d'impôt afférent aux valeurs mobilières (BIC)	
<b>Résultat avant impôt (ou crédit d'impôt)</b>	<b>3 026 287</b>
+ Dotations de l'exercice aux provisions réglementées	Cliquez ici pour taper du texte.
- Reprises de l'exercice sur provisions réglementées	Cliquez ici pour taper du texte.
Variation des provisions réglementées : - amortissements dérogatoires	0
<b>Résultat hors dispositions fiscales</b>	<b>3 026 287</b>

## 7. INFORMATIONS DIVERSES

### 7.1. Effectif moyen du personnel salarié

Sur l'année fiscale 2023, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2023	2023
Cadres	270
Agents de maîtrise, techniciens et employés	201
Ouvriers	0
<b>TOTAL</b>	<b>471</b>

### 7.2. Identité de la société mère consolidante

Les comptes de la société sont consolidés selon la méthode de la mise en équivalence dans les comptes de LeonardoSpA – Piazza Monte Grappa 4, Rome, Italy.

### 7.3. Liste des filiales et des participations

Sociétés concernées	Nb d'actions	Capital détenu	Capitaux propres y compris résultat (k€)	Résultat Net (k€)
Telespazio Germany*	18 150	41,11%	6 853,6	3 927,3
Telemedicine Technologies SAS*	11 500	0,67%	3 918,5	231,8
Earthlab Luxembourg SA**	18 238 735	37,41%	(1 761,8)	(308,2)
Airbus Telespazio Capacity Operator*	5 390	49,00%	8 905 382	(226 235)

\*Clôture 2022

\*\* Clôture 2021

### 7.4. Rémunération des organes d'administration

La rémunération des organes de direction n'est pas fournie car cela conduirait à donner une rémunération individuelle.

### 7.5. Engagements financiers

#### 7.5.1. Engagements donnés

Garantie de 9 604 004 EUR donnée en faveur de Thales Alenia Space France dégressive jusqu'au 30 avril 2034.

Garantie de 9 996 008 EUR donnée en faveur de Airbus Defence and Space France dégressive jusqu'au 30 avril 2034.

### 7.5.2. Engagements reçus

Néant

### 7.5.3. Autres engagements hors bilan

Au 31/12 2023, la société est engagée à acheter des USD à terme aux conditions suivantes :

170 000 USD au taux de 1,2155 USD pour 1 EUR, dernière échéance au 08/01/2024

6 750 000 USD au taux de 1,1860 USD pour 1 EUR, dernière échéance au 31/12/2026

## 7.6. Engagements sur le personnel

### 7.6.1. Engagement en matière d'indemnité de départ à la retraite

Le 5 novembre 2021, l'ANC a modifié la recommandation en introduisant un choix de méthodes pour la répartition des droits à prestation pour les régimes à prestations définies conditionnant l'octroi d'une prestation à la fois en fonction de l'ancienneté, pour un montant maximal plafonné, et au fait qu'un membre du personnel soit employé par l'entité lorsqu'il atteint l'âge de la retraite. La recommandation autorise de modifier la méthode en 2022 pour les sociétés n'ayant pas fait le changement en 2021.

Le régime dont dépend Télespazio répond aux critères des régimes visés ci-dessus et l'entreprise a adopté, depuis le 1er janvier 2022, la méthode conforme à la lecture de l'IFRS IC, qui conduit à étaler l'engagement uniquement à compter de la date à laquelle chaque année de service compte pour l'acquisition des droits à prestation, i.e. sur la période précédant l'âge de départ à la retraite permettant d'atteindre le plafond et non à compter de sa date d'embauche.

Ce changement de méthode a été traité comme un changement de réglementation au sens de l'article 122-1 du PCG et l'impact a été comptabilisé en contrepartie des capitaux propres. »

Il est ici rappelé que les accords d'entreprises ont été re-négociés au cours de l'année 2022 et que la société a, par ailleurs, aligné la méthode d'évaluation des engagements pour les comptes sociaux sur celle des comptes IFRS. Le changement de méthode a été reconnu par les capitaux propres au 1er janvier 2022.

La provision pour Indemnités de Départ en Retraite couvre les droits potentiels de l'ensemble des salariés tels que stipulés par l'Accord d'Entreprise. Elle est calculée sur une base actuarielle (inflation long terme : 2,1%, actualisation : 4,1%) en prenant en compte l'ancienneté et la rémunération des intéressés au moment de leur départ pondérée par les probabilités de départ selon les catégories d'âge (4,33% de rotation en moyenne) et de décès (selon dernières tables INSEE TV 2016-18) avant l'âge de la retraite (65 ans pour les cadres, 64 ans pour les ATAM pour tenir compte de l'allongement du temps de travail et de la réforme des retraites adoptée en 2023).

La méthode actuarielle utilisée est celle des Unités de Crédit projetées. La Valeur des Engagements (ou Dette Actuarielle) mentionnée dans les comptes sociaux est de 5 854 121 €. La provision constituée dans les comptes sociaux est de 5 220 371 €. L'écart de 633 750 € est amorti dans les comptes sociaux selon la méthode dite du « corridor » : Ce « corridor » de 10% de la Valeur des Engagements est égal fin 2023 à 585 412 € (contre 503 318 € fin 2022). Les 48 338 € de pertes actuarielles se trouvant en dehors du « corridor » seront amortis sur la durée résiduelle probable et moyenne de vie active des salariés de la société en 2023, soit 12,5 années. Le montant de l'amortissement pour l'exercice 2024 s'élèvera donc à 3 898 €

### 7.6.2. Engagement en matière de médailles du travail

Les accords d'entreprises ont été re-négociés au cours de l'année 2022 La recommandation n° 2013-R.02 de l'ANC excluant explicitement les médailles du travail (gratifications accordées aux salariés en fonction de leur ancienneté) de la définition des avantages similaires aux pensions et indemnités de départ à la retraite, celles-ci ont été provisionnées à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2003 en provisions pour risques et charges. Le montant provisionné a été calculé par un actuair pour chaque individu sur la base de l'accord d'entreprise en vigueur.

Les pertes et gains actuariels au titre des Médailles du Travail sont reconnus immédiatement dans l'année, leur amortissement n'étant pas autorisé par la norme IAS19 Révisée ni par la recommandation n° 2013-R.02 de l'ANC.

### 7.6.3. Participation des salariés

Une Réserve Spéciale de Participation a été constituée pour un montant de 115 000 €.

